



ville de sète



PLAN LOCAL D'URBANISME

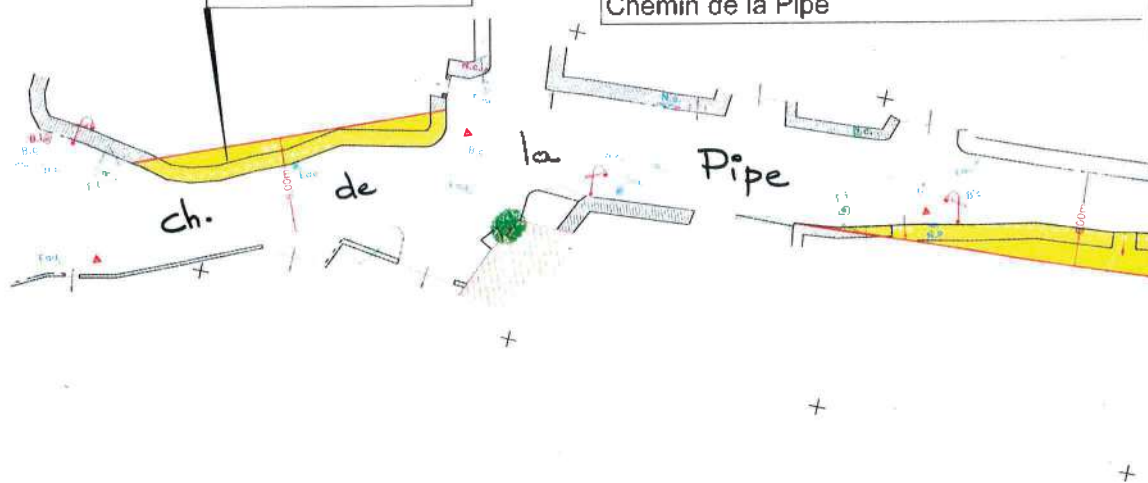
6.2

Servitudes particulières

PLU approuvé par DCM le : 10 février 2014	
PROCEDURE	DATE
Modification simplifiée n°1	03 novembre 2014
Modification n°1	15 décembre 2014
Modification n°2	23 mai 2016
Modification simplifiée n°2	28 novembre 2016
Modification n°3	17 septembre 2018
Modification simplifiée n°3	19 juillet 2021
Révision allégée n°1	13 décembre 2021
Modification simplifiée n°4	21 mars 2022
Modification simplifiée n°5	25 septembre 2023
Modification n°4	20 novembre 2023
Modification simplifiée n°6	18 décembre 2023
Modification simplifiée n°7	24 juin 2024
Modification simplifiée n°8	7 avril 2025
Modification simplifiée n°9	15 décembre 2025
Modification n°5	15 décembre 2025

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 5
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Pipe

Alignement à 6.00m
 Surface à céder au D.P.
 32.19 m²



-LEGENDE-

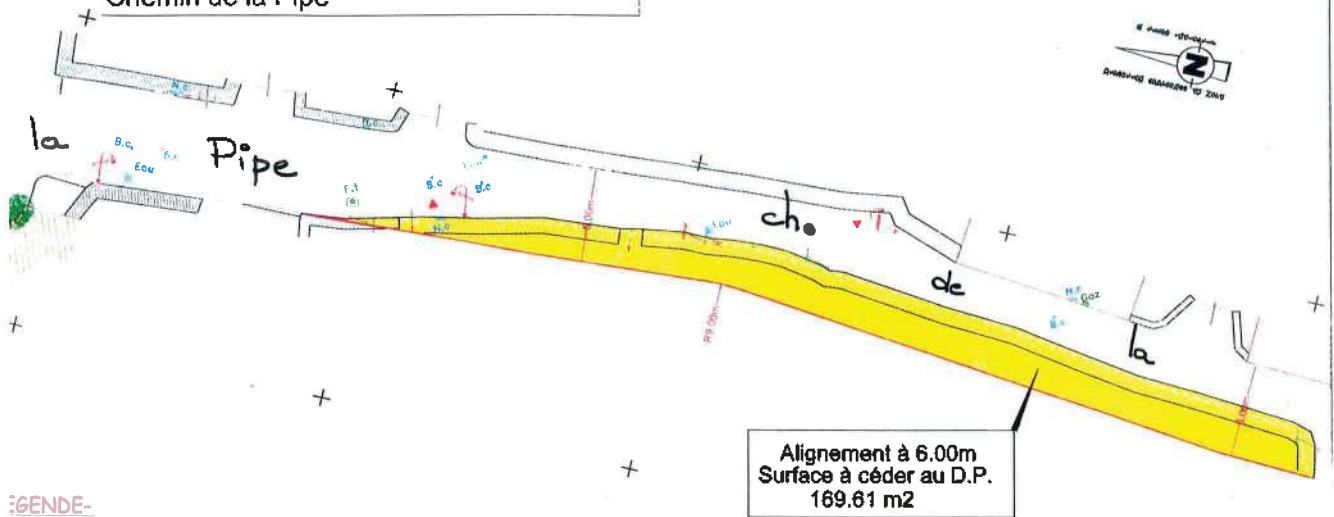
- Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de défil et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale).
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommaire et cote planimétrique d'après les limites adoptées.
- Superficie Indicative : S.Totale I., S.Portionnelle I.
- Contenance Cadastre.
- Piquet Par Marque Rouge / Piquet Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts

-NOTA-

* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"

* Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
 Les altitudes des points topographiques isolés sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 5
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Pipe



LEGENDE-

- Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale).
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommets et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
- Surface indicative .S.Totale I. .S.Partielle I.
- Contenance Cadastre.
- Piquet Fer, Marquis Rouge, Piquet Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 5
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Pipe

Alignement à 6.00m
Surface à céder au D.P.
52.11 m2

Alignement à 6.00m
Surface à céder au D.P.
169.81 m2

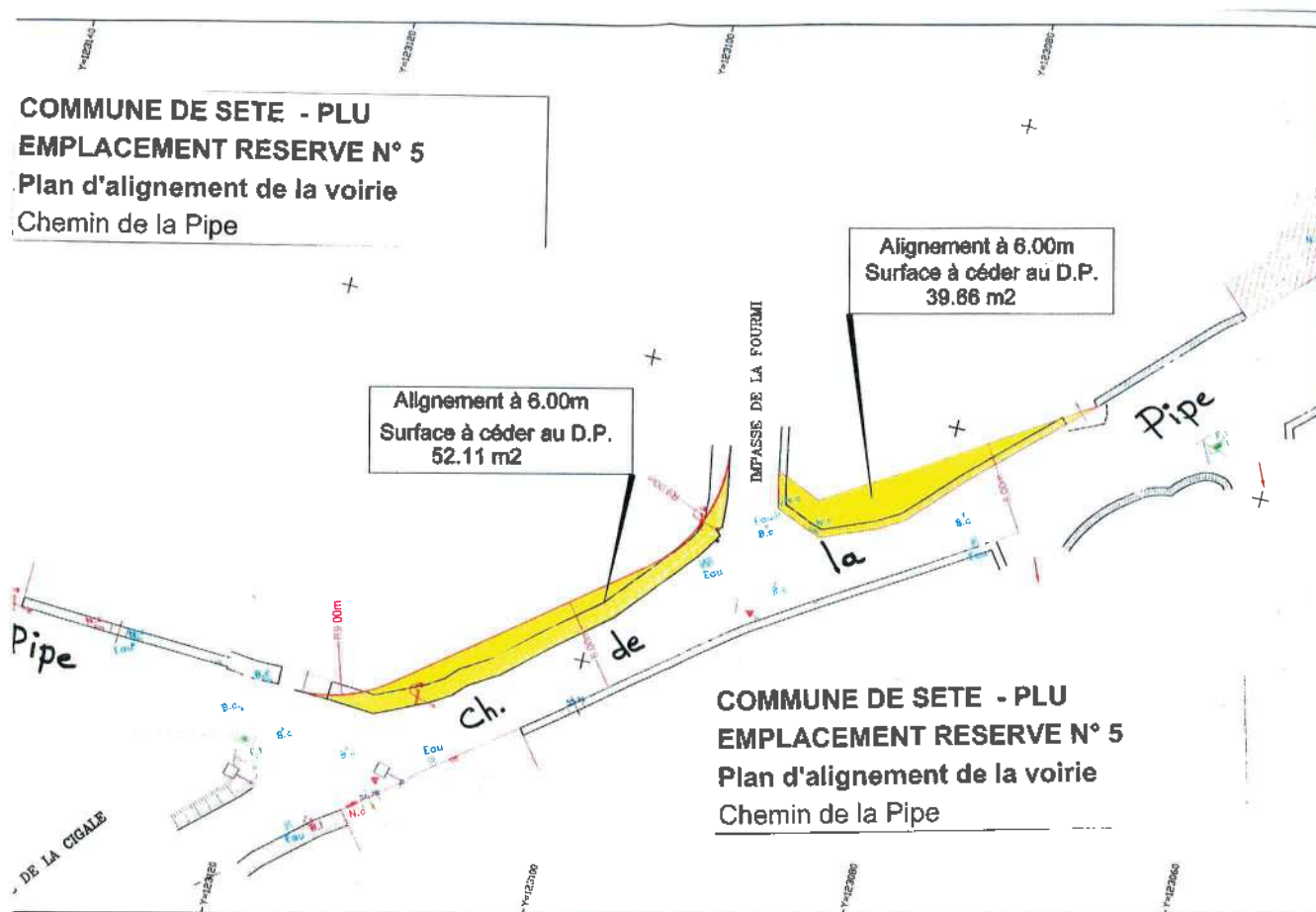
CLASSE DE LA CIGALE

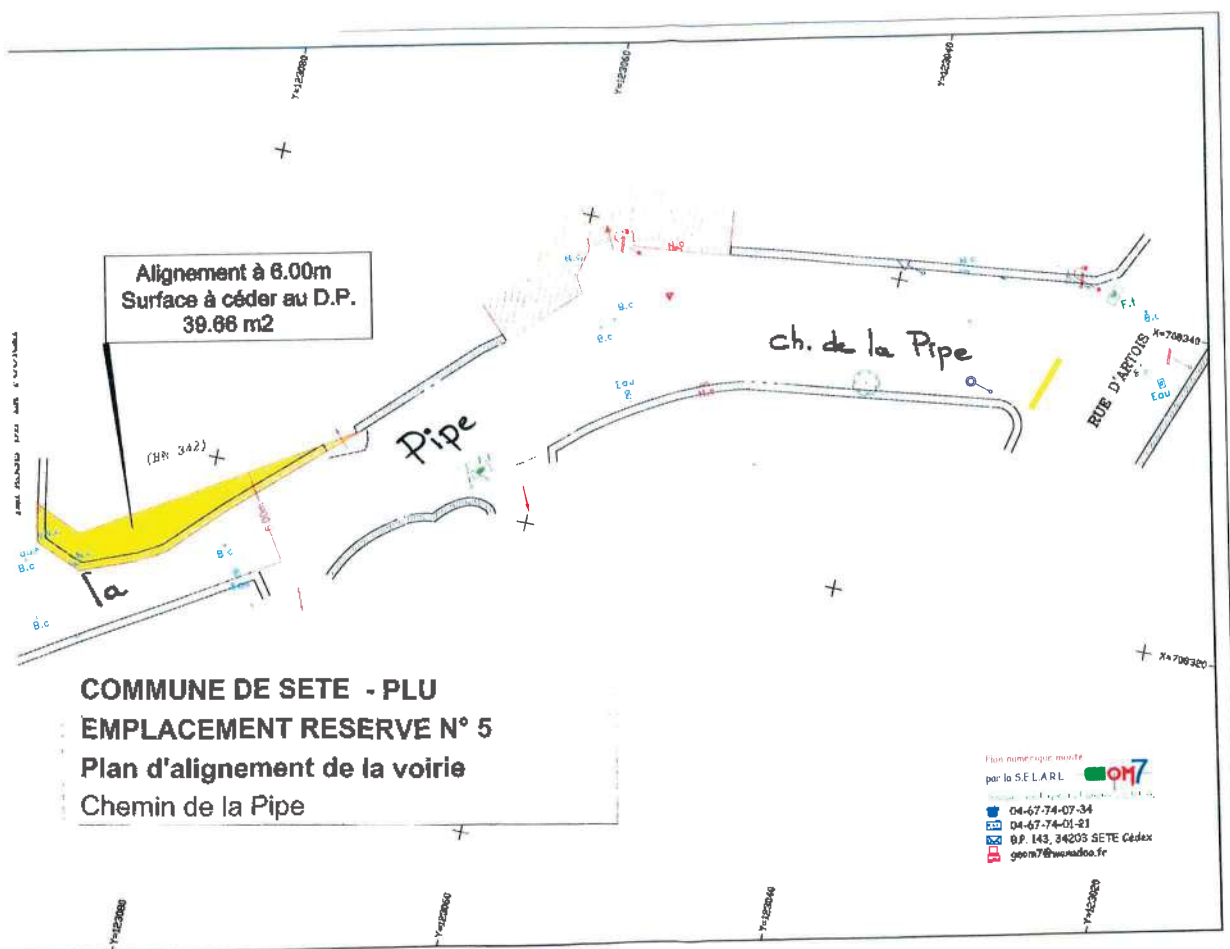
COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 5
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Pipe

Alignement à 6.00m
Surface à céder au D.P.
52.11 m²

Alignement à 6.00m
Surface à céder au D.P.
39.66 m²

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 5
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Pipe







BILICKI - DHOMBRES - OSMO
FUZERE - PELOUCE
Géomètres Experts Associés
134, Rue de la Fontaine
34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 20 11 01 - Fax : 04 67 20 11 02
E-mail : gexp@bilicki-dhombres-osmo.com

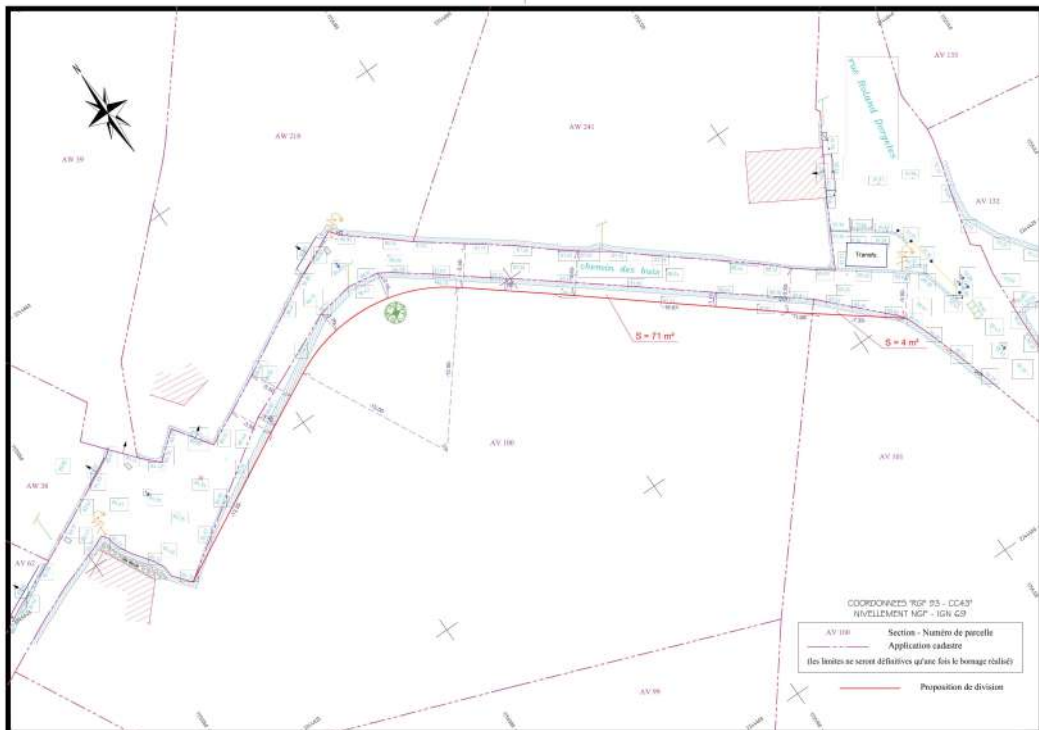
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNE DE SÈTE

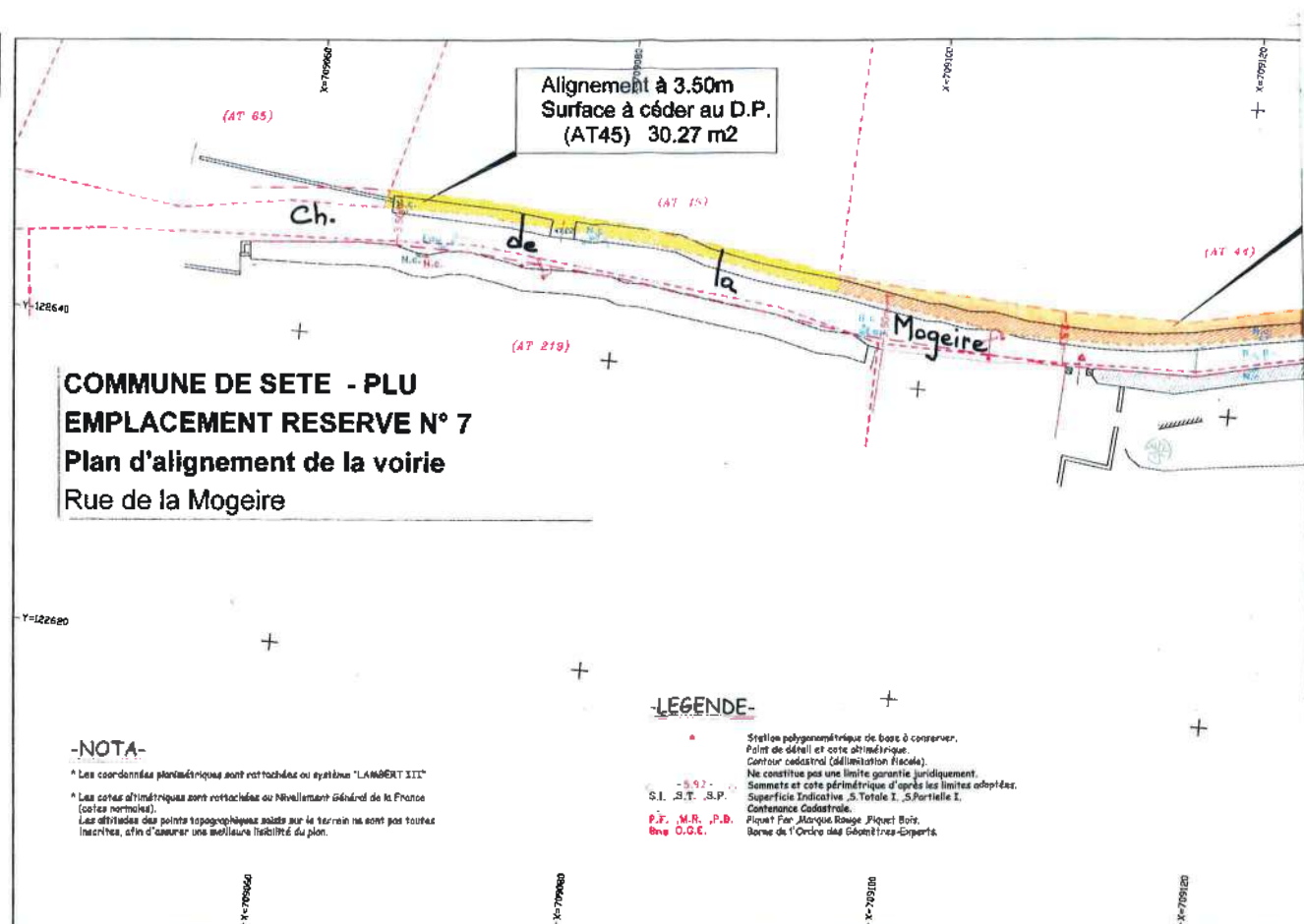
CHEMIN DES BUIS

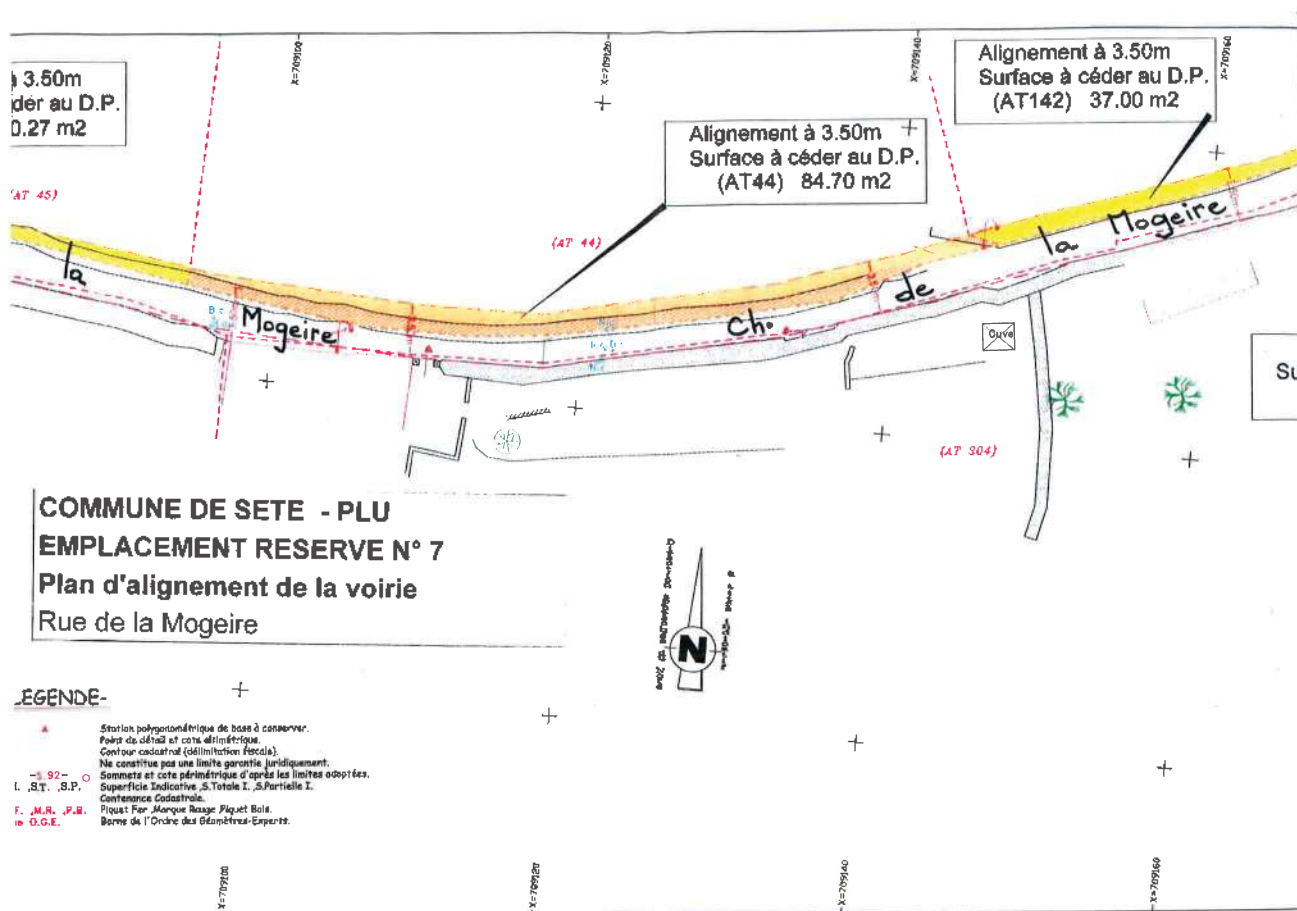
PLAN TOPOGRAPHIQUE

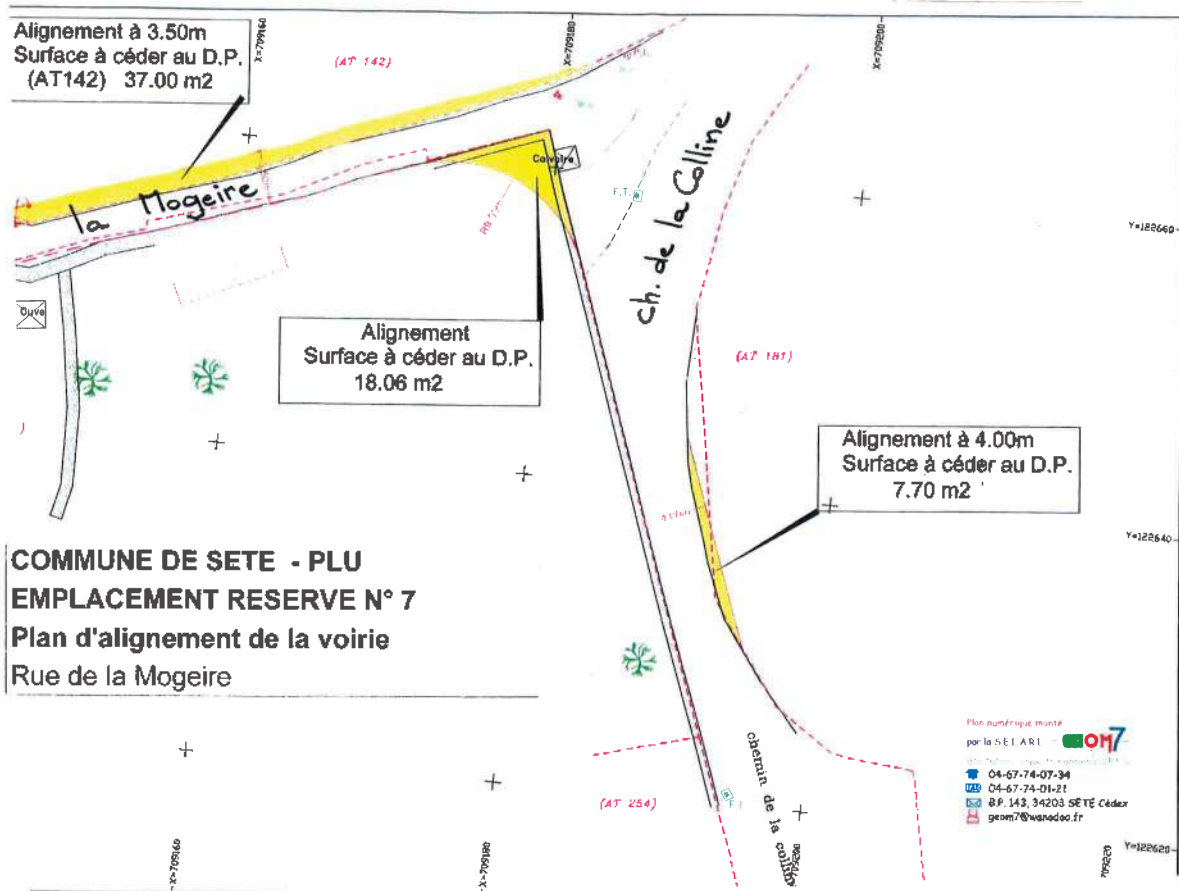
COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N°6
Plan d'alignement de la voirie

Date : 27 Août 2015		Echelle : 1/ 200		Terrain	Bureau	Valable
Dossier : 15350				JP	JP	A.PELOUCE
Historique						
index	date	modification		Terrain	Bureau	Valable
A	27/08/15	Livraison initiale		JP	JP	A.PELOUCE
Fichier : 15350.dwg						









-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver
Point de détail et cote altimétrique.
Contour cadastral (délimitation fiscale).
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement /
Sommet et cote géométrique d'après les limites adoptées.
Superficie Inductive : S.Totale I., S.Partielle I.
Contenance Cadastre.
Piquet Fon. Marque Rouge, Piquet Bois.
Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

Alignement à 3.50m
avec sur largeur de 1.35m
Surface à céder au D.P.
24.79 m2

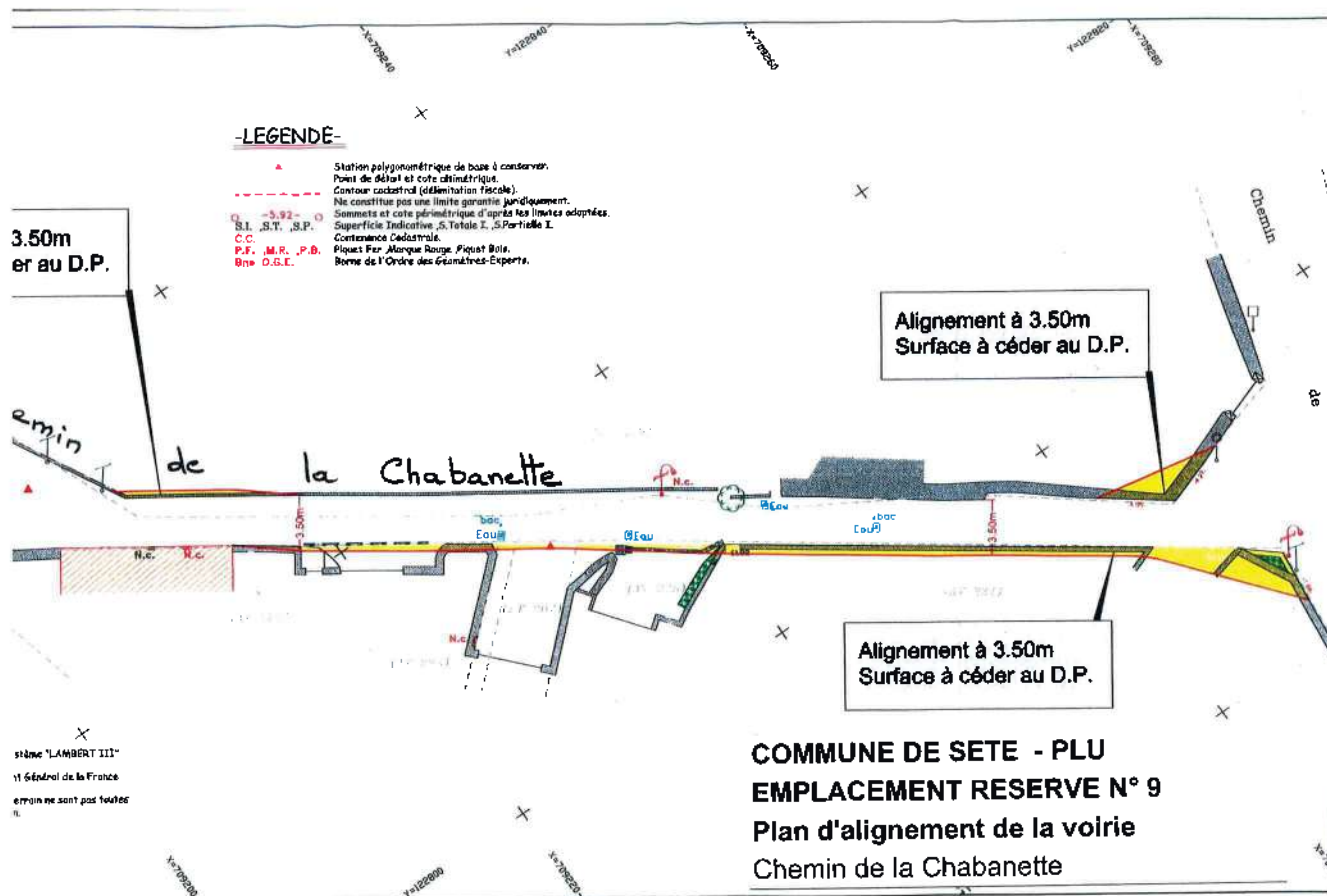
Chemin de la Chabanette

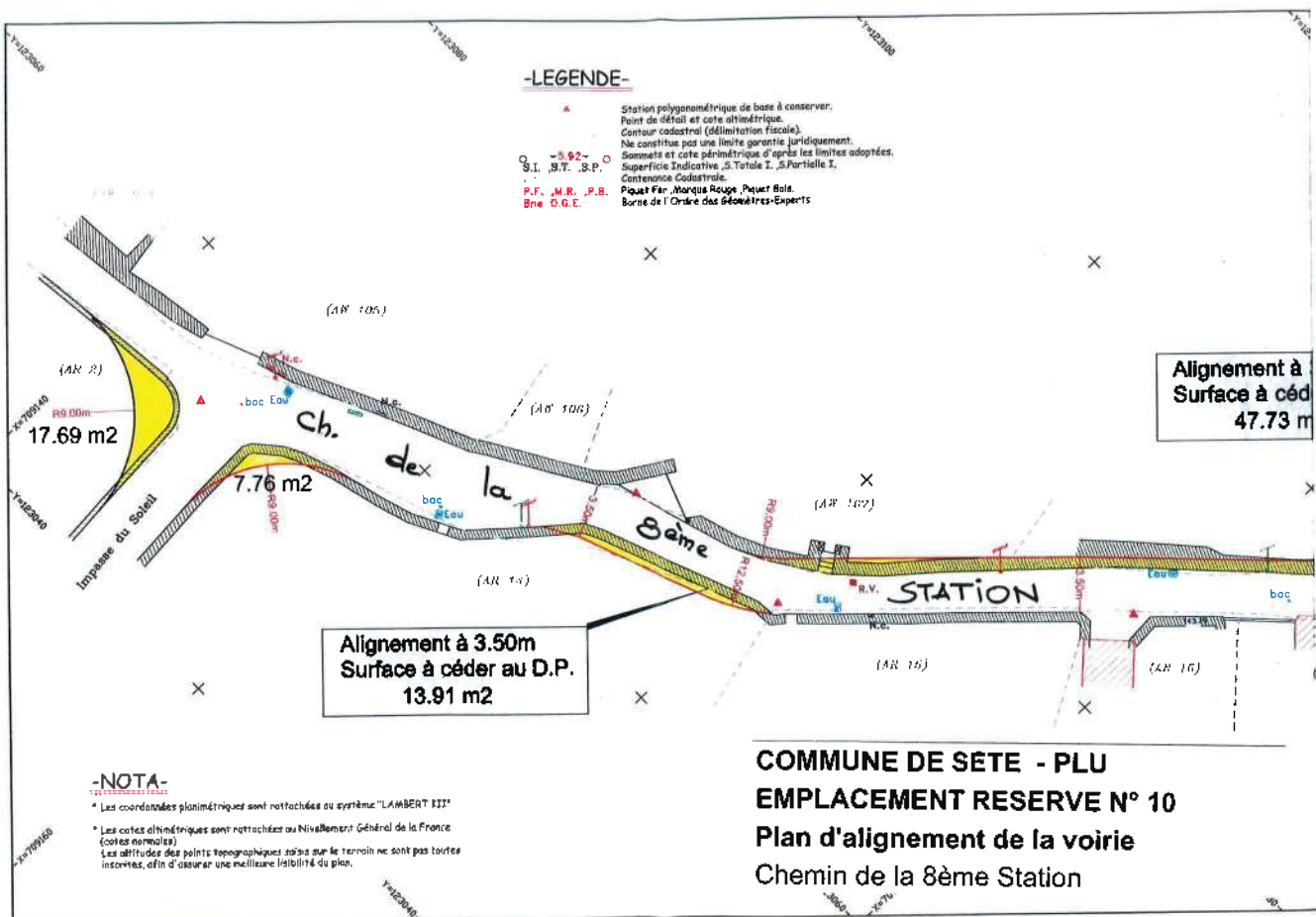
COMMUNE DE SETE - PLU EMPLACEMENT RESERVE N° 9 Plan d'alignement de la voirie Chemin de la Chabanette

-NOTA-

* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
* Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques sont sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique monté
par la S.E.L.A.R.L. **OH7**
Géomètres-Experts Fonciers D.P.L.G.
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr

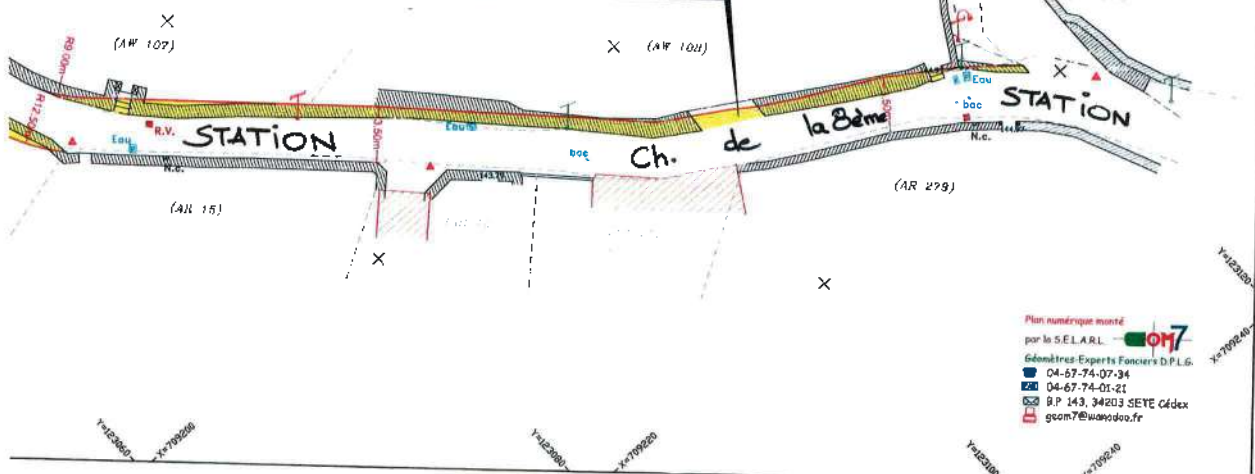




métrique de base à conserver.
 r cote altimétrique.
 f (délimitation fiscale).
 une limite garantie juridiquement.
 périmétrique d'après les limites adoptées.
 rive .S.Totale I. .S.Partielle I.
 rive.
 R. Rouge. P. Pique. B. Bole.
 des Géomètres-Experts.

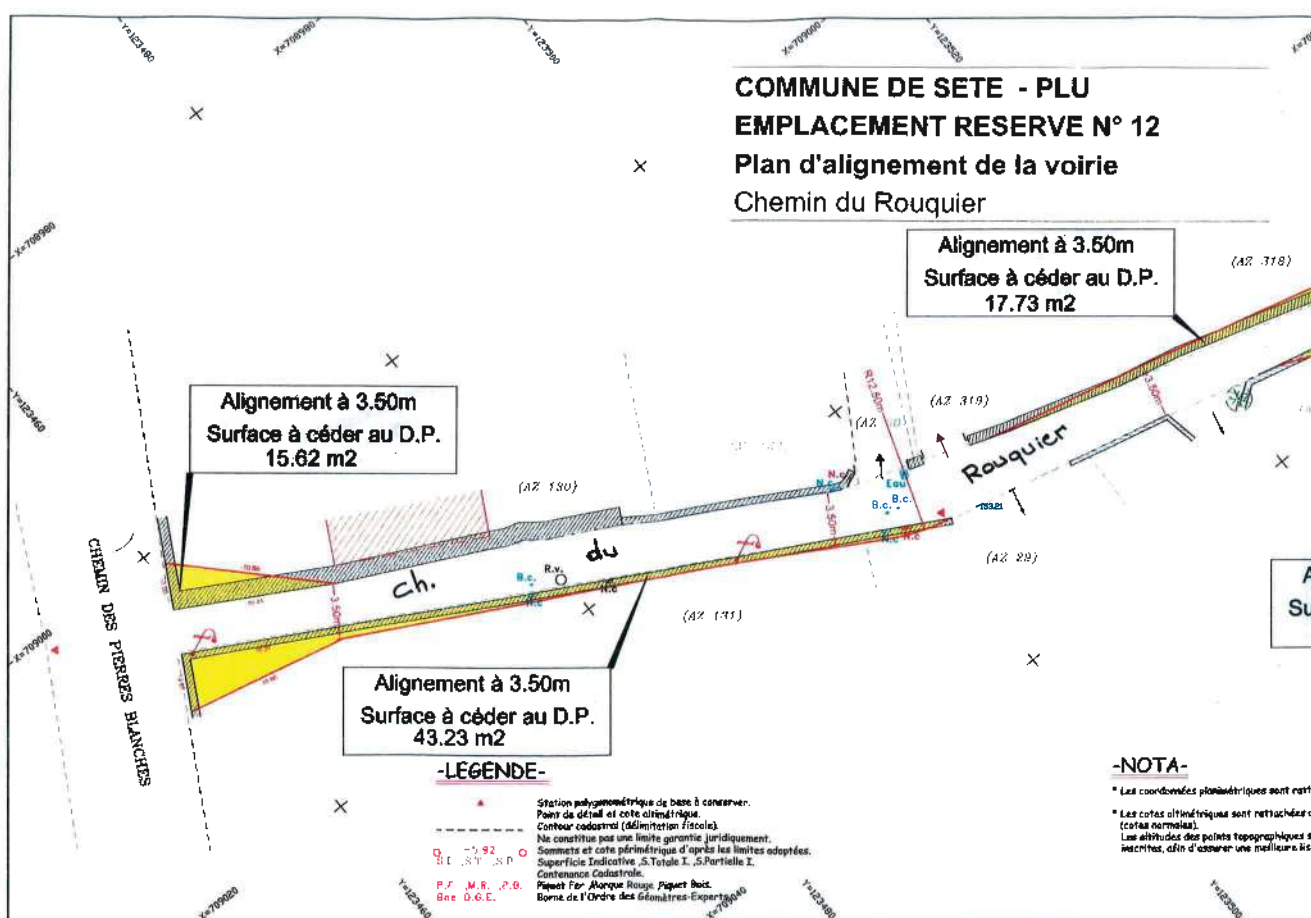
COMMUNE DE SETE - PLU EMPLACEMENT RESERVE N° 10 Plan d'alignement de la voirie Chemin de la 8ème Station

Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 47.73 m2

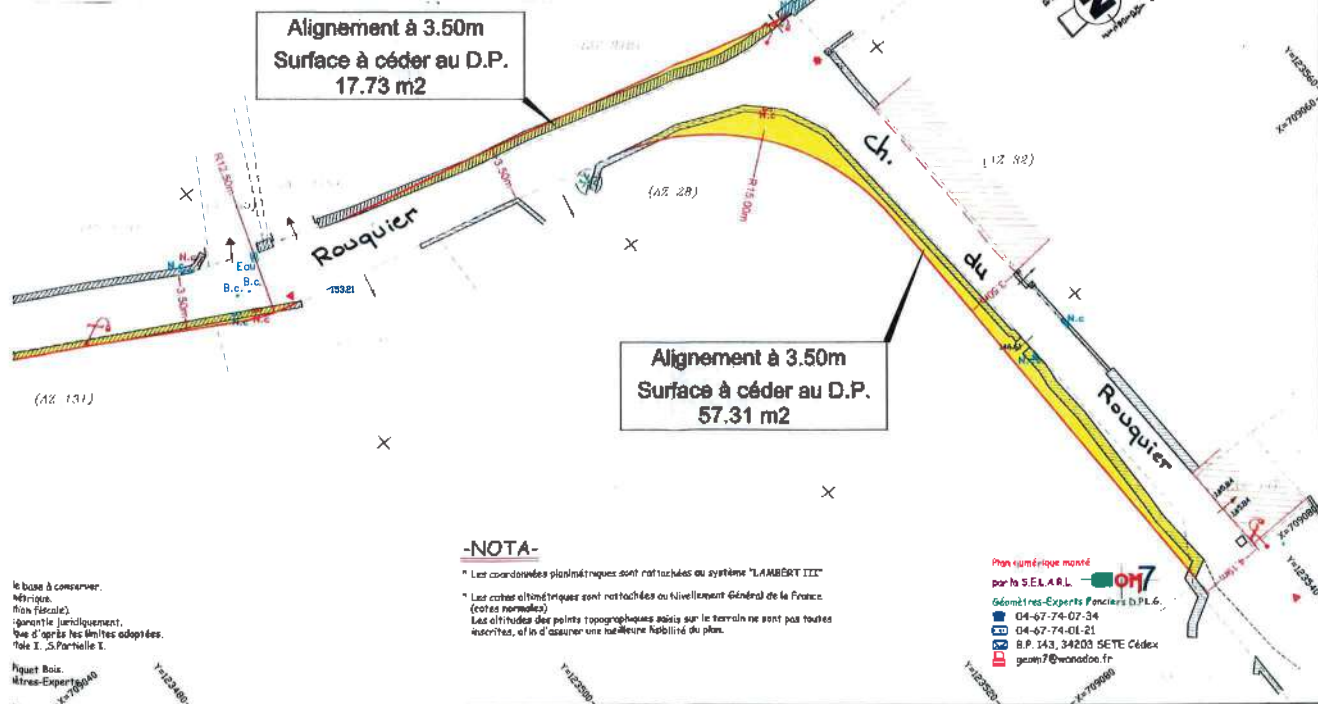


Plan numérique monté
 par la S.E.L.A.R.L. **OH7**
 Géomètres-Experts Fonciers D.P.L.G.
 ☎ 04-67-74-07-34
 ✉ 04-67-74-01-21
 📮 B.P. 143, 34203 SETE Cédex
 📧 gcom7@wanadoo.fr

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 12
Plan d'alignement de la voirie
Chemin du Rouquier



COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 12
Plan d'alignement de la voirie
Chemin du Rouquier



-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales). Les altitudes des points topographiques existants sur le terrain ne sont pas toutes assurées, et il n'est pas d'assurer une parfaite adéquation du plan.

le base à conserver.
 Métrique.
 Non fiscale).
 Garantie juridique.
 Que d'après les limites adoptées.
 Note I. 5. Partielle I.

Fiquet Bois.
 Métrique-Experts
 04-67-74-07-34

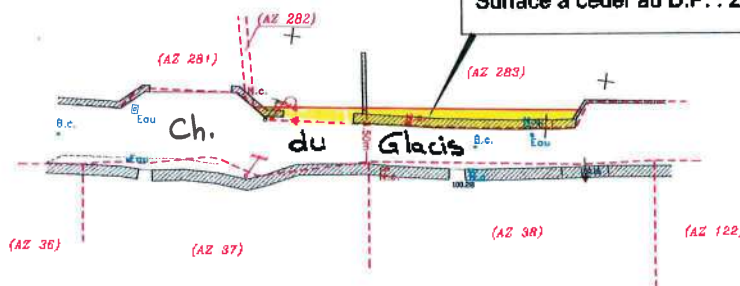
-LEGENDE-

- Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de départ et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation (classe)).
- Ne constitue pas une limite foncière juridique.
- Sommets et cote planimétrique d'après les limites adoptées.
- Superficie Indicative : S.Totale I., S.Partielle I.
- Contenance Cadastre.
- Piquet Fer, Marque Releve, Piquet Bois.
- Barre de l'Ordre des Géomètres-Experts.

COMMUNE DE SETE - PLU **EMPLACEMENT RESERVE N°14** **Plan d'alignement de la voirie** **Chemin du Glacis**



Alignement à 3.50m
Surface à céder au D.P. : 21.09m²



-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
- Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes reprises, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique mis en œuvre
par la S.E.L.A.R.L.
Géomètres-Experts Fonciers D.P.L.G.
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SETE Cédex
geoset@wanadoo.fr

-LEGENDE-

▲ Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Contour cadastral (démilitairement fiscal).
 Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
 Sommet et cote périmétrique d'après les limites cadastrales.
 Superficie Indicative, S. Totale S. Partielle S.
 Contenance Cadastre.
 P.F., M.R., P.B.
 Bne O.G.E.
 Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

-NOTA-

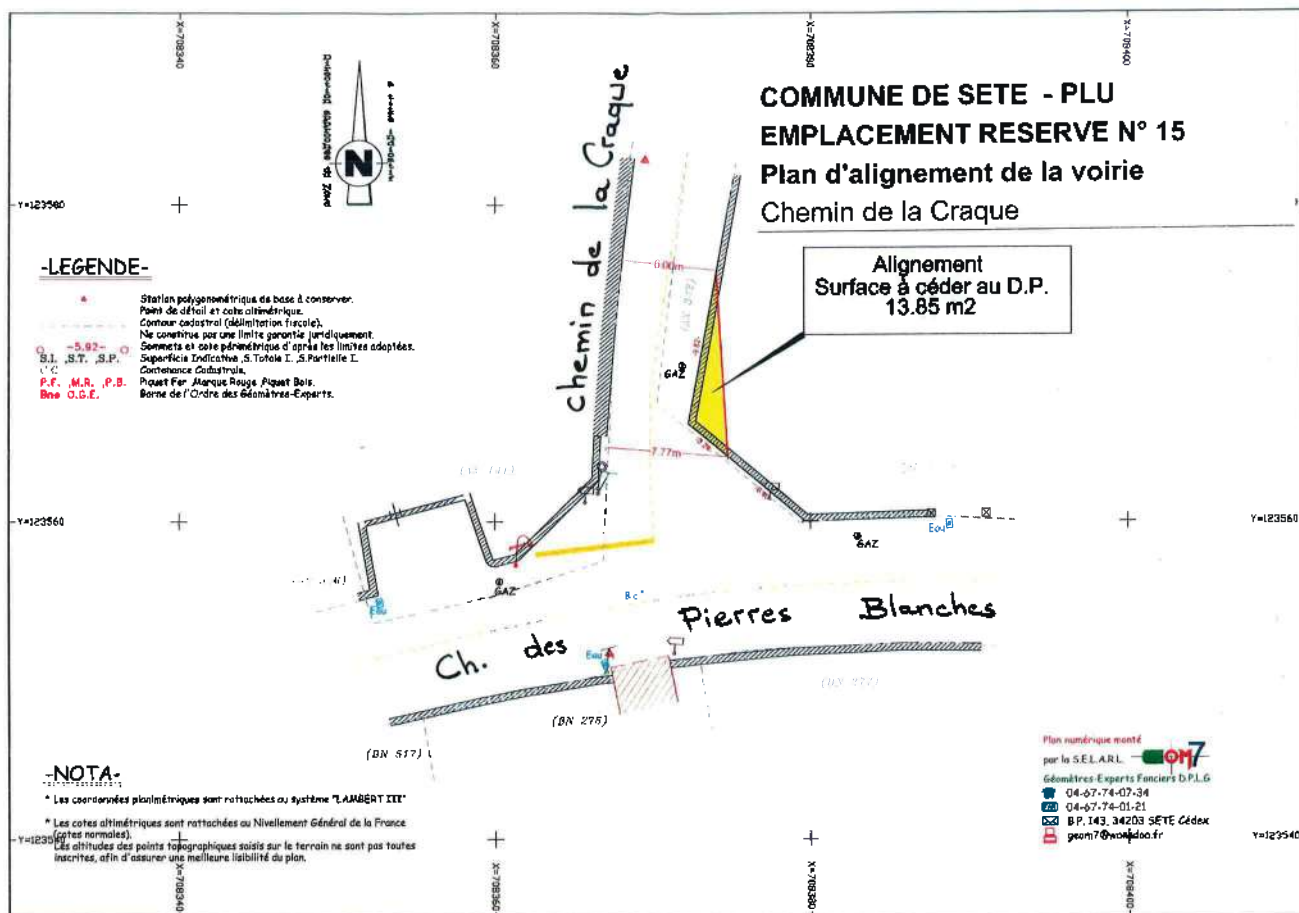
* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III".
 * Les cotes altimétriques sont rattachées au Niveau Général de la France (CNRS Normales).
 Les altitudes des points topographiques inscrites sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P. 28.11m²

Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P. 9.72m²

COMMUNE DE SETE - PLU
 EMPLACEMENT RESERVE N° 14
 Plan d'alignement de la voirie
 Chemin du Glacis

Plan numérique par la SELARL
 04-67-74-07-34
 04-67-74-01-21
 B.P. 143, 34203 SETE Cedex
 geom7@sete.fr



Rue de la Caraussane

ELARGISSEMENT AVANT PROJET

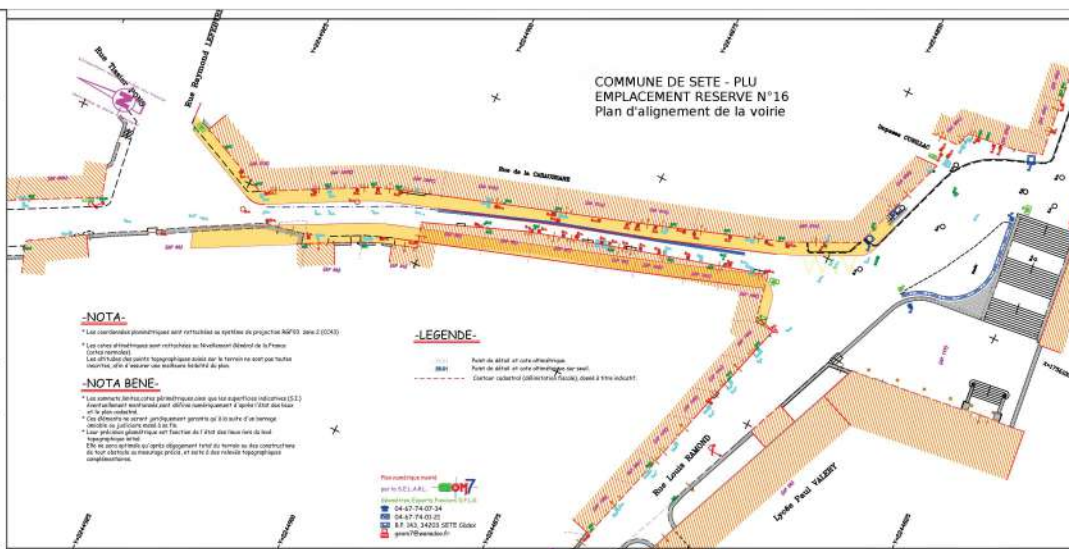
Echelle du levé: 1/200ème
Echelle d'Edition: 1/250ème

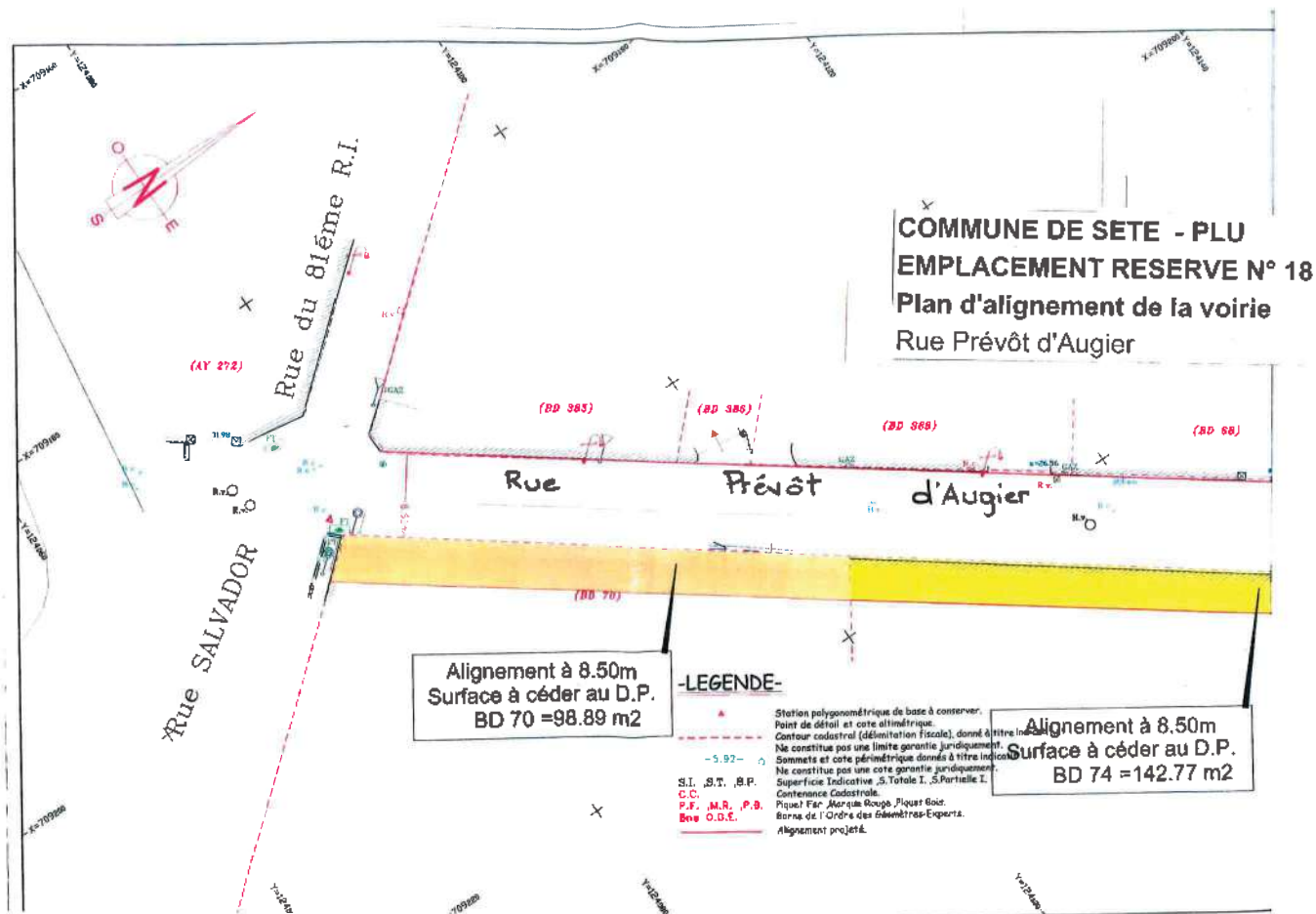
REMEDIATION CONTRACTORS
Section 901-A0-AP

SEARL GEOM7
Calculatrices Expertes Financières, O.P.L.®
PARC AQUATECHNIQUE NORD
7, Rue de BERLIN
B.P. 143 - 34303 SETE CEDEX
04 67 74 07 34
04 67 74 01 21
geom7@wanadoo.fr
Site : <http://www.geom7.com>

Ind.	Date	Nature Identification	Initials par
1	05-07-2020	Page setup	A. A. A.
2	18-06-2020	Confession BP	T. B. B.
3	-	-	-
4	-	-	-
5	-	-	-
6	-	-	-
7	-	-	-
8	-	-	-
9	-	-	-
10	-	-	-

100





COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 18

Plan d'alignement de la voirie

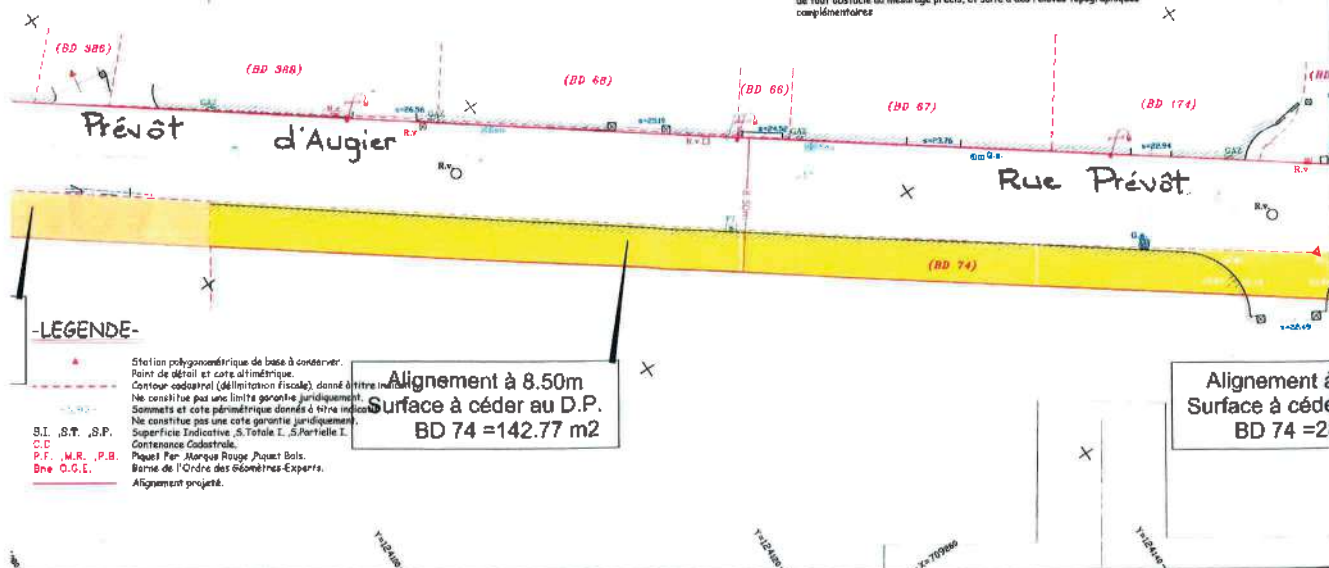
Rue Prévôt d'Augier

-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales). Les cotes des points topographiques sont sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

-NOTA BENE-

- * Les sommets limites cotes périmétriques, ainsi que les superficies indicatives (S.I.) éventuellement mentionnés, sont définis conformément à l'état des lieux et le plan cadastral.
- * Ces éléments ne sont juridiquement garantis qu'à la suite d'un bornage amical ou judiciaire mené à sa fin.
- * Leur précision géométrique est fonction de l'état des lieux lors du levé topographique initial. Elle ne sera optimisée qu'après dégagement total du terrain ou des constructions de tout obstacle au mesurage précis, et suite à des relevés topographiques complémentaires.



-LEGENDE-

- Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale), donné à titre indicatif.
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommets et cote périmétrique donnés à titre indicatif.
- Ne constitue pas une cote garantie juridiquement.
- Superficie Indicative, S.Totale I., S.Partielle I.
- Conférence Cadastre.
- Point Par-Marque Rouge, Point Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.
- Alignement projeté.

-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales). Les altitudes des points topographiques existants sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

-NOTA BENE-

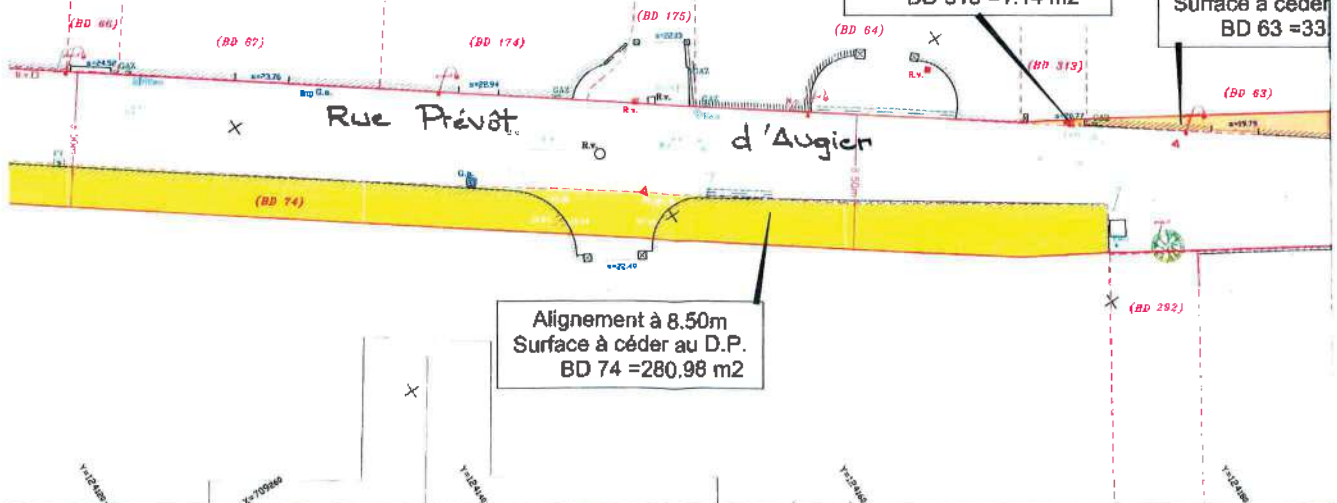
- * Les sommets, limites, cotes périmétriques ainsi que les superficies indicatives (S.I.) éventuellement mentionnés, sont définis numériquement d'après l'état des lieux et le plan cadastral.
- * Ces éléments ne seront juridiquement garantis qu'à la suite d'un bornage amiable ou judiciaire mené à son fin.
- * Leur précision géométrique est fonction de l'état des lieux lors du levé topographique initial. Elle ne sera optimisée qu'après dégagement total du terrain ou des constructions de tout obstacle au mesurage précis, et suite à des relevés topographiques complémentaires.

**COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 18
Plan d'alignement de la voirie
Rue Prévôt d'Augier**

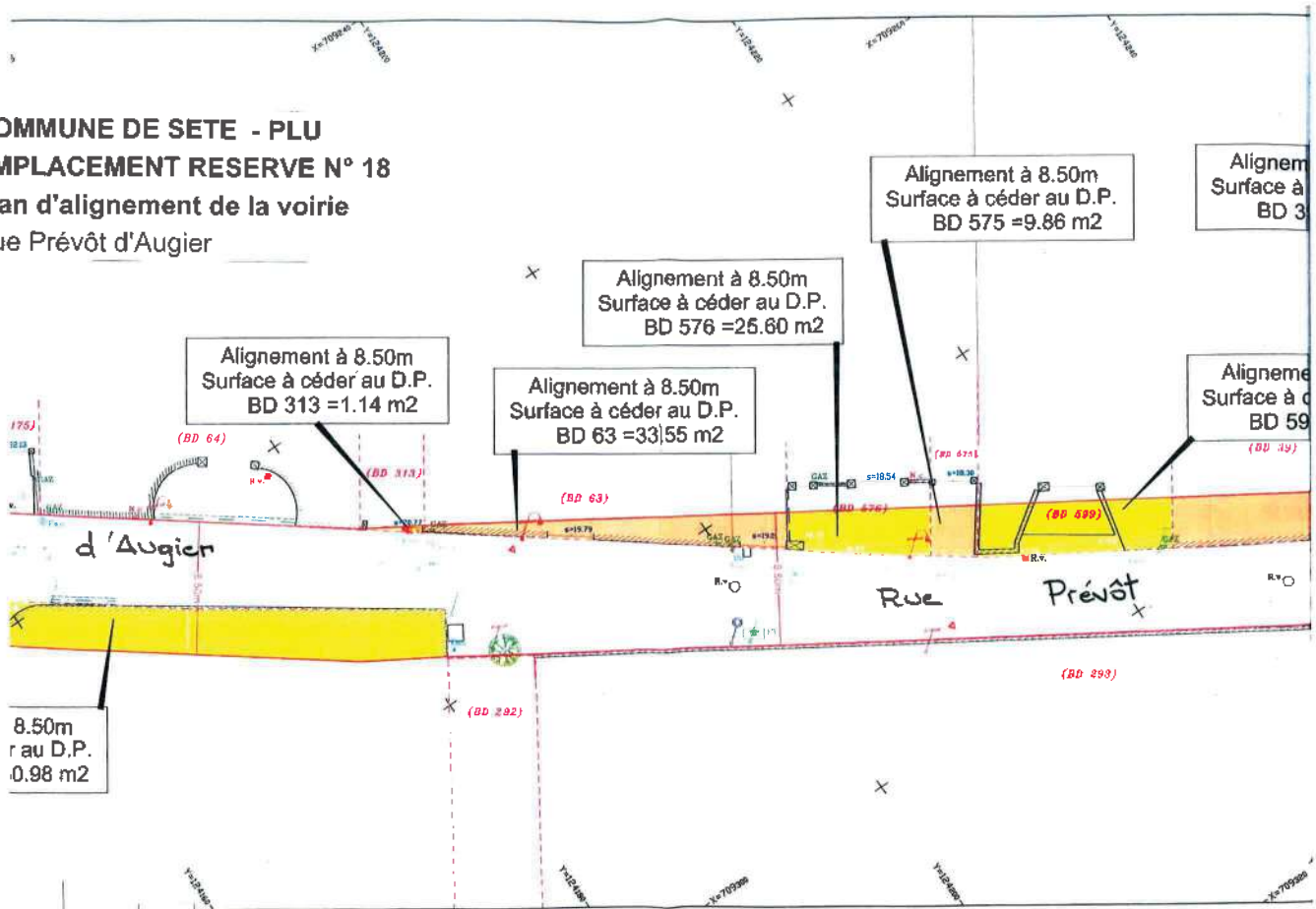
Align
Surfac
B

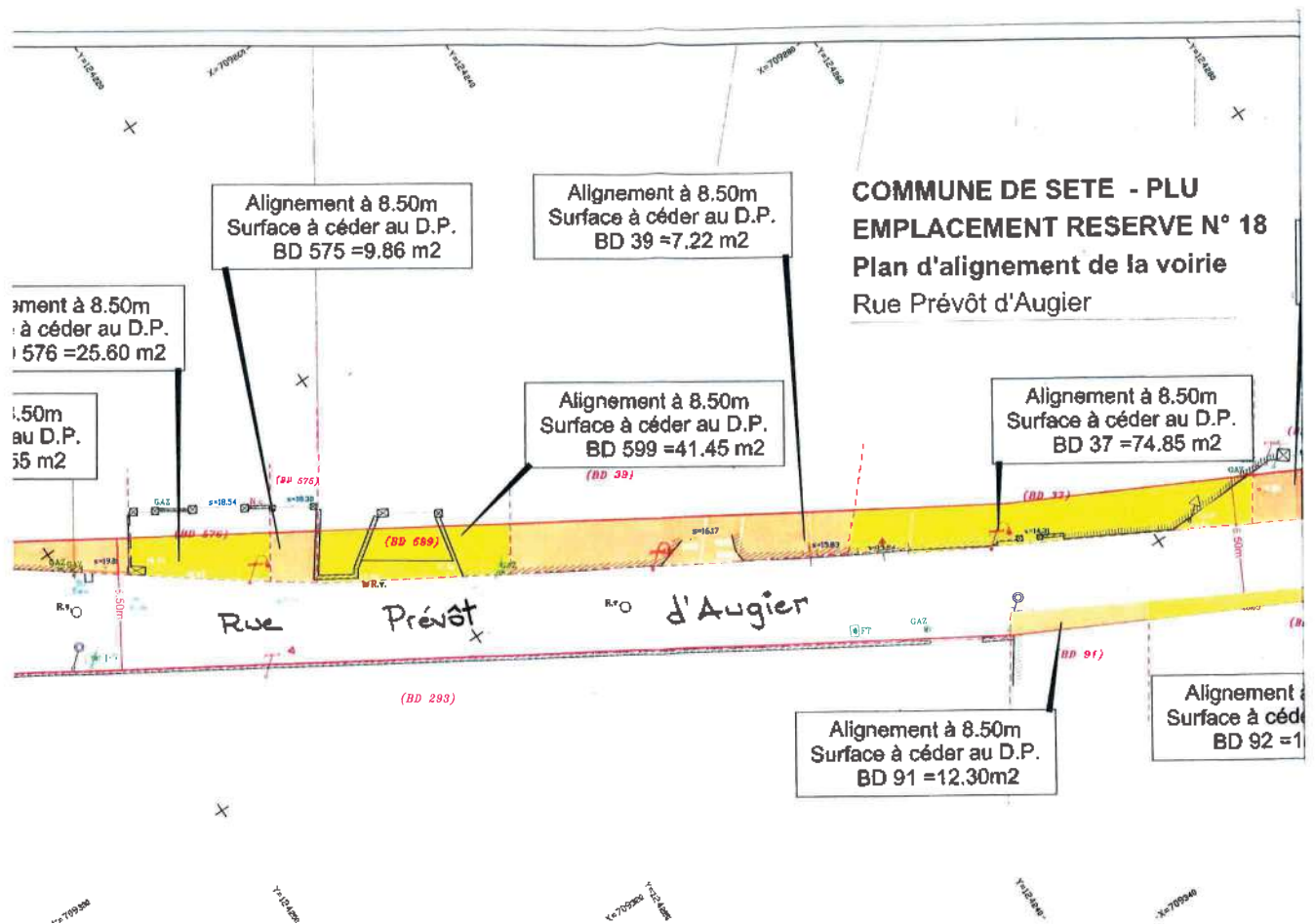
Alignement à 8.50m
Surface à céder au D.P.
BD 313 = 1.14 m2

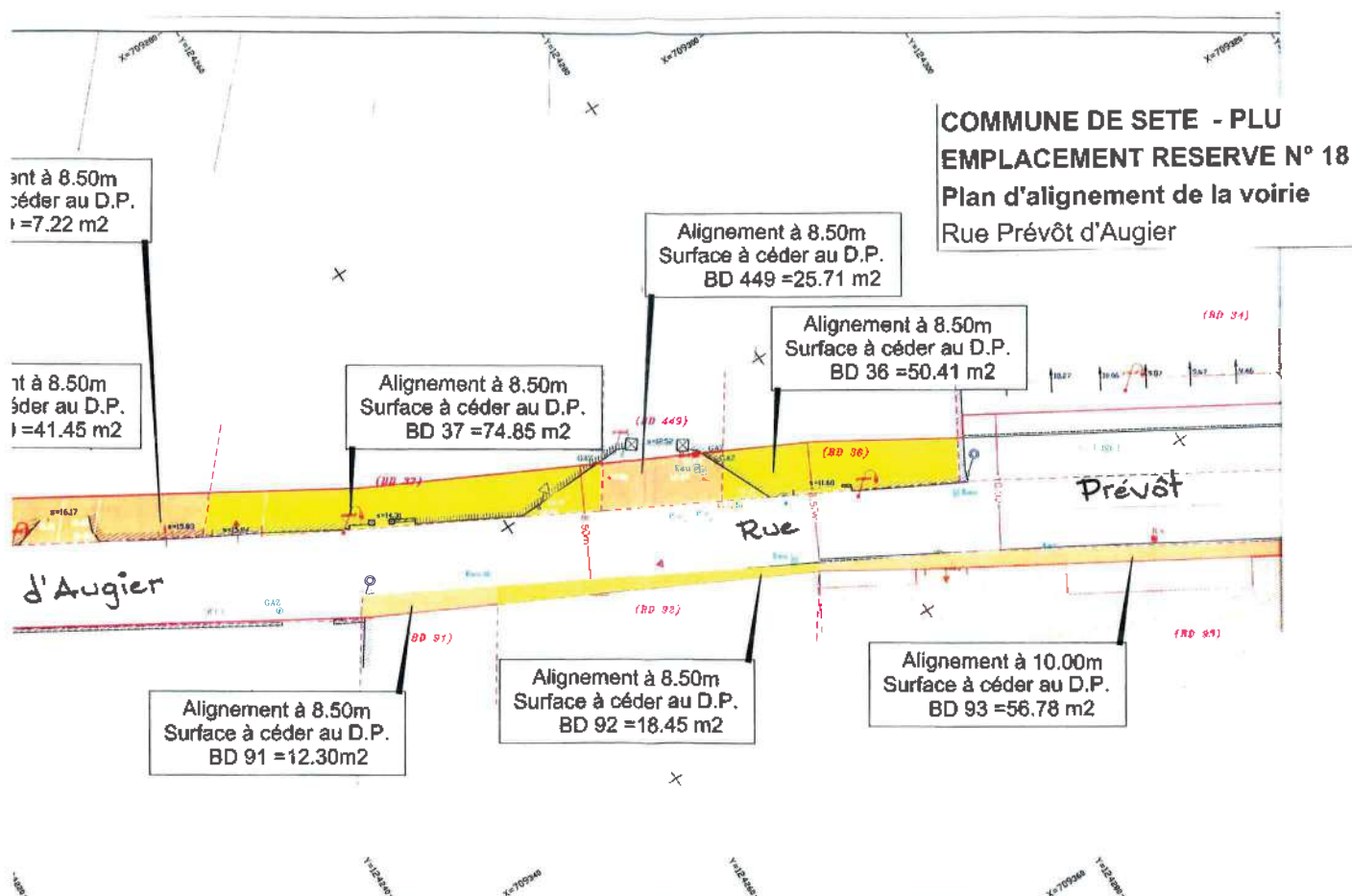
Alignement à
Surface à céder
BD 63 = 33

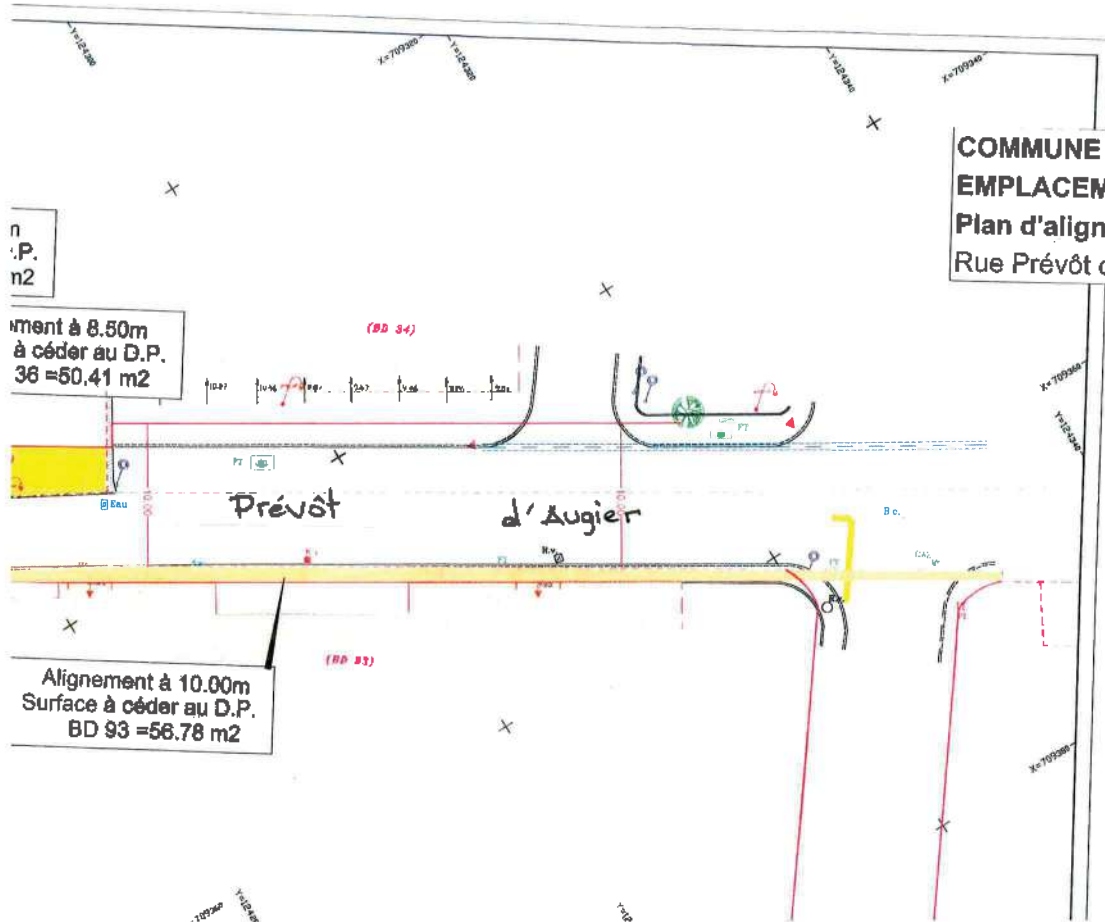


COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 18
Plan d'alignement de la voirie
Rue Prévôt d'Augier









COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 18
Plan d'alignement de la voirie
Rue Prévôt d'Augier

Département de l'Hérault
Commune de Sète

Dossier :
081120s
Codif. :
001dTOPO

RUE DU 81^{ème} REGIMENT
D'INFANTERIE
PLANCHE N°1

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Echelle : 1/250e

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 27

Références cadastrales :
Section(s) : AY - 8D
Lieu(x)-dit(s) :
Numéro(s) cadastraux d

Adresse(s) :
Chemin du 81^{ème} Régiment d'Infanterie

Plan d'alignement de la voirie
Chemin du 81^{ème} Régiment d'Infanterie

Plan dressé par :

S.E.L.A.R.L. GEOM7
Géomètres-Experts Fonciers I.P.L.G.
PARC AQUATECHNIQUE NORD
7, Rue de BERLIN
B.P. 143 - 34203 SETE CEDEX
04.67.74.07.34
04.67.74.01.21
geom7@wanadoo.fr



Ind.	Date	Nature Modification	Réalisé par
	01-12-2008	Plan initial	Rémi
a	10-12-2008	Modification alignement	Rémi
b			
c			
d	21-02-2012	Modification alignement - 6m50	André
e			
f			
g			
h			
i			

FOUÏE N°001 DE REGISTRATION (ARTICLE 633 DU REGISTRE DE L'ETAT)



Ecole Jean MACE

Rue du Jardin des HESPERIDES

Lotissement "Le Domaine des

(RD 173)

(RD 464)

(AY 280)

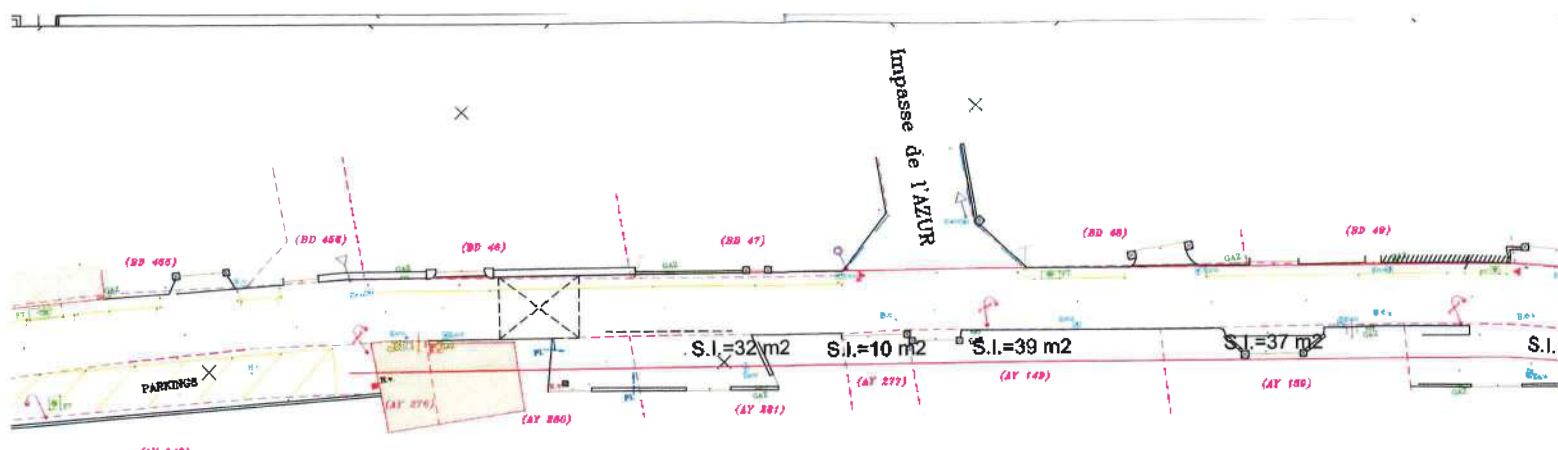
(AY 282)

(AY 256)

(AY 270)

(AY 257)

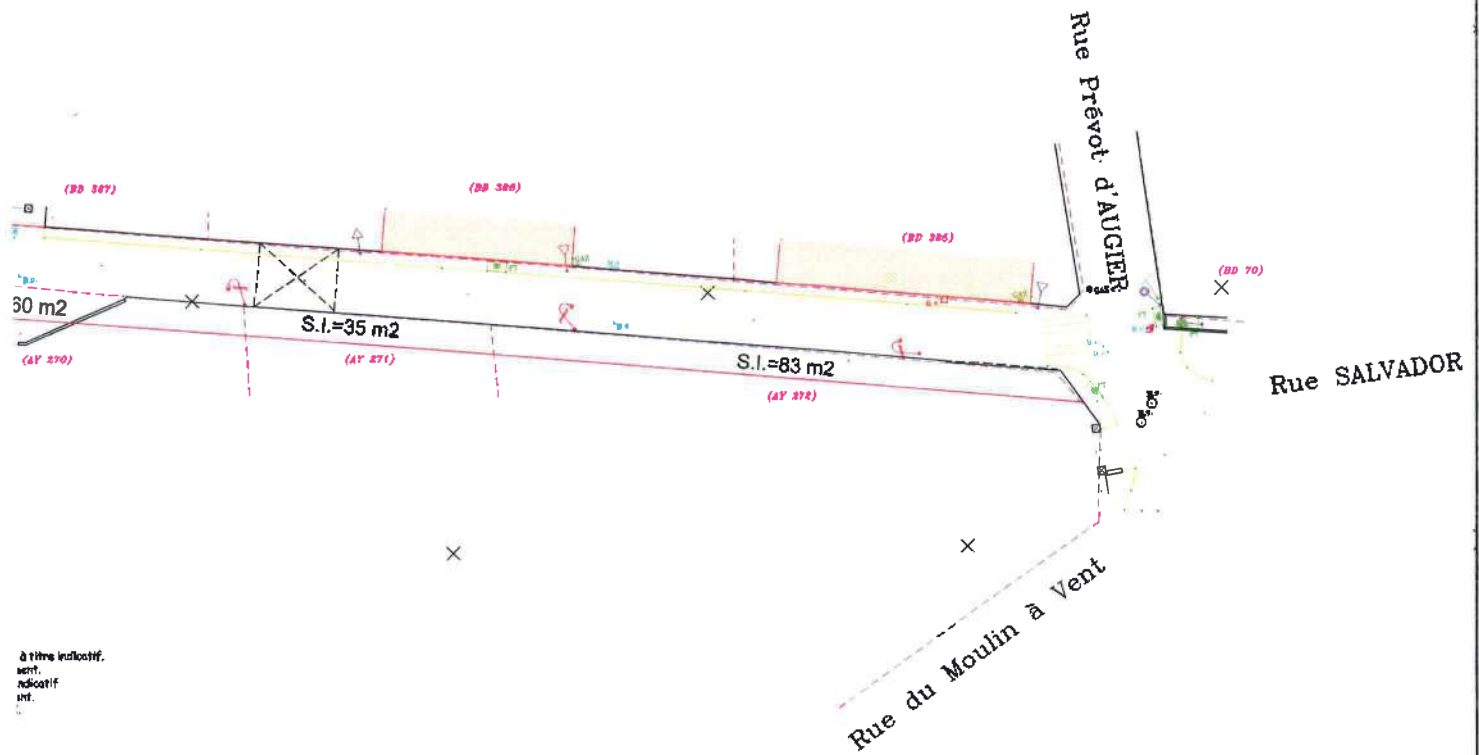
(AY 261)



-NOTA-

-LEGENDE-

- Station polygonométrique de base à conserver
- o Point de détail
- - - Contour cadastral (délimitation fiscale), dont
- - -5.92- - Ne constitue pas une levée garantie juridique
- o Sommet et côte périmétrique donnés à titre
- Ne constitue pas une levée garantie juridique
- Superficie Indiquée, S. Totale I., S. Partielle
- Contenance Cadastre
- S.I., S.T., S.P.
- C.C.
- P.F., M.R., P.B.
- Bne O.G.E.
- Alignement projeté.



à titre indicatif.
 sont
 indicatif
 int.

Plan numérique mis à jour
 par la S.E.L.A.R.L. **OM7**
 Géomètres Experts Titulaires D.P. & G.
 ☎ 04-67-74-07-34
 📠 04-67-74-01-21
 📍 B.P. 143, 34203 SETE Cédex
 📧 geom7@wanadoo.fr



Département de l'Hérault
Commune de Sète

Dossier :
081120s
Codif. :
001dTOPO

RUE DU 81^{eme} REGIMENT
D'INFANTERIE
PLANCHE N°2

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Echelle : 1/250e

COMMUNE DE SETE - PLU

EMPLACEMENT RESERVE N° 27

Plan d'alignement de la voirie

Chemin du 81^{eme} Régiment d'Infanterie

Références cadastrales :
Section(s) : AY - BD
Lieu(x)-dit(s) :
Numéro(s) cadastraux d'o
Adresse(s) :

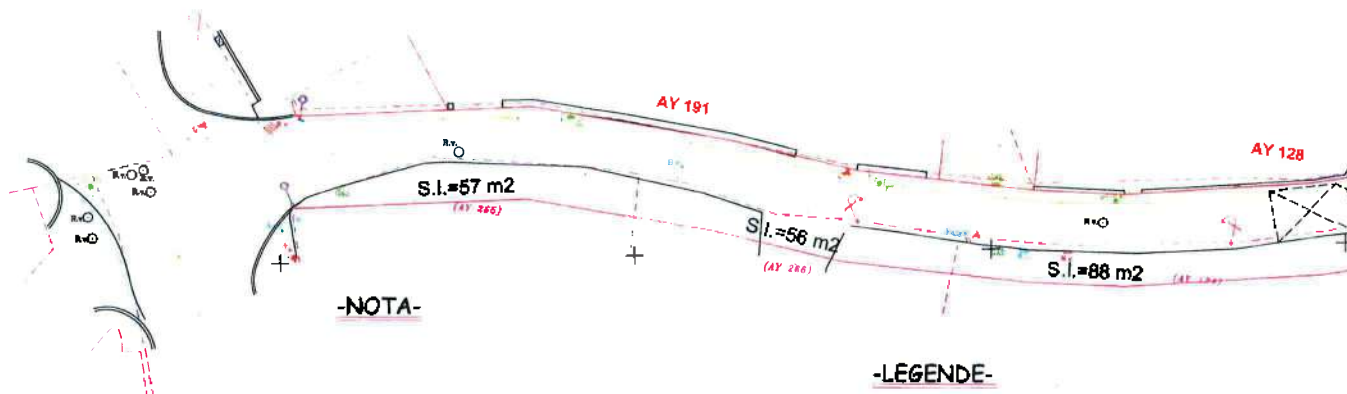
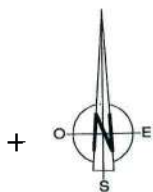
Plan dressé par :

S.E.L.A.R.L. GEOM7
Généralistes-Experts Fonciers D.P.L.G.
PARC AQUATECHNIQUE NORD
7, Rue de BERLIN
B.P. 143 - 34203 SETE CEDEX
04.67.74.07.34
04.67.74.01.21
geom7@wanadoo.fr



Ind.	Date	Nature Modification	Réalisé par
	01-12-2008	Plan initial	Réa
a	10-12-2008	Modification alignement	Réa
b			
c			
d	21-02-2012	Modification alignement - sm50-	André
e			
f			
g			
h			

PROJET DE PLAN D'ALIGNEMENT DE LA VOIRIE



-NOTA-

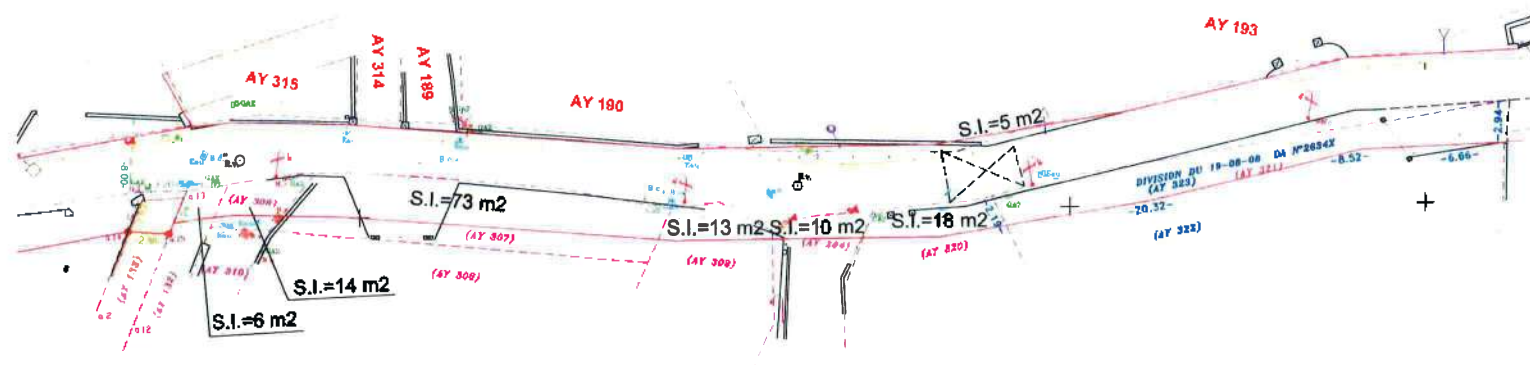
-NOTA BENE-

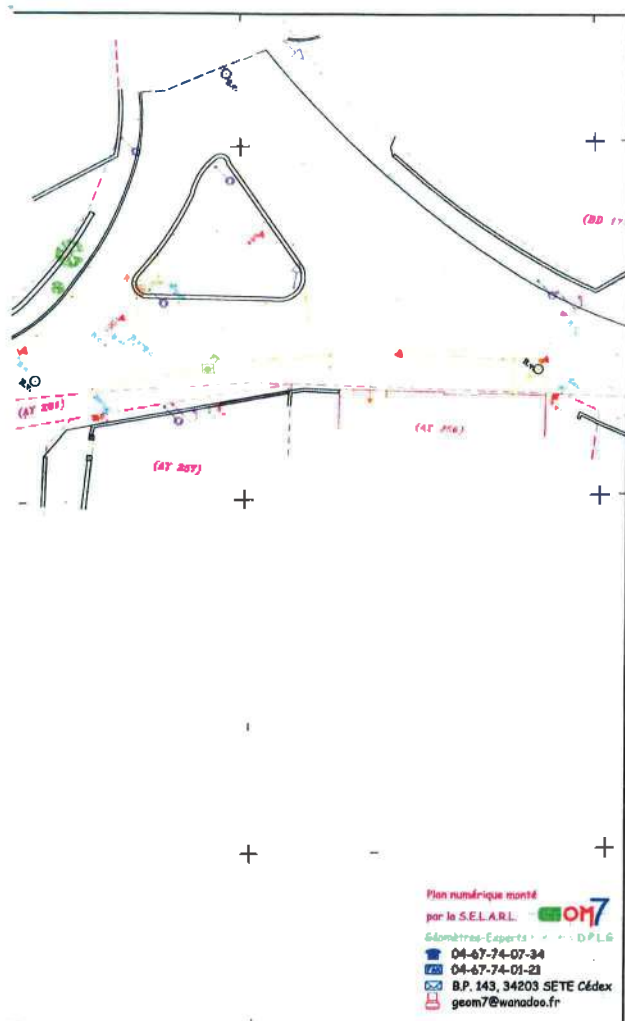
- * Les sommets, limites, cotes périmétriques ainsi que les superficies indicatives (S.I.) éventuellement mentionnés sont définis numériquement d'après l'état des lieux et le plan cadastral.
- * Ces éléments ne seront juridiquement garantis qu'à la suite d'un bornage amiable ou judiciaire mené à sa fin.
- * Leur précision géométrique est fonction de l'état des lieux lors du levé topographique initial. Elle ne sera optimale qu'après dégagement total du terrain ou des constructions de tout obstacle au mesurage précis, et suite à des relevés topographiques complémentaires.

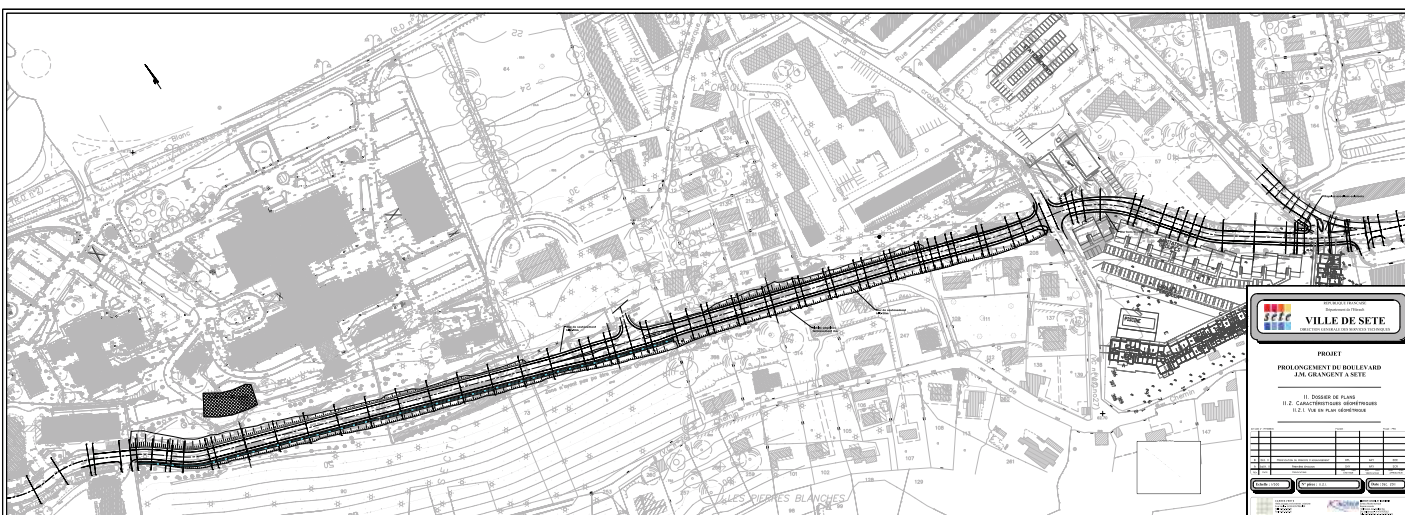
-LEGENDE-

- ▲ Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail
- Contour cadastral (délimitation fiscale), donné à titre indicatif. Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommets et cote périmétrique donnés à titre indicatif. Ne constitue pas une cote garantie juridiquement.
- Superficie Indicative, S.Totale I., S.Partielle I.
- Conférence Cadastre.
- Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.
- Alignement projeté.

S.I., S.T., S.P.
C.C.
P.F., M.R., P.B.
Bne O.G.E.









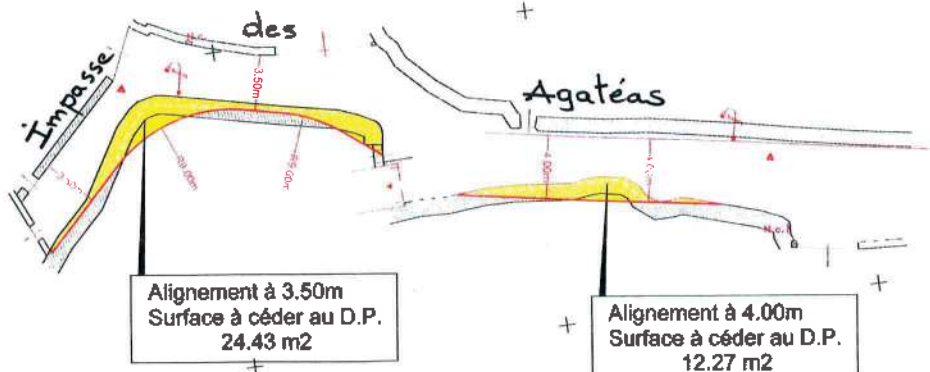
-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver.
Point de départ et cote altimétrique.
Canton cadastre (délimitation fiscale).
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
Superficie Indicative : S. Totale I., S. Partielle I.
Contenance Cadastre.
Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

-NOTA-

* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT II".
* Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques sont sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU EMPLACEMENT RESERVE N° 68 Plan d'alignement de la voirie Impasse des Agatéas

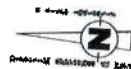


Plan numérique mis à jour
par la SELARL
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
S.P. 143, 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr

-LÉGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver.
Point de détail et cote altimétrique.
Contour cadastral (délimitation fiscale).
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
Sommette en cote parimétrique d'après les limites adoptées.
Superficie Indictive .S.Totale I. .S.Partielle I.
Conférence Cadastre.
Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

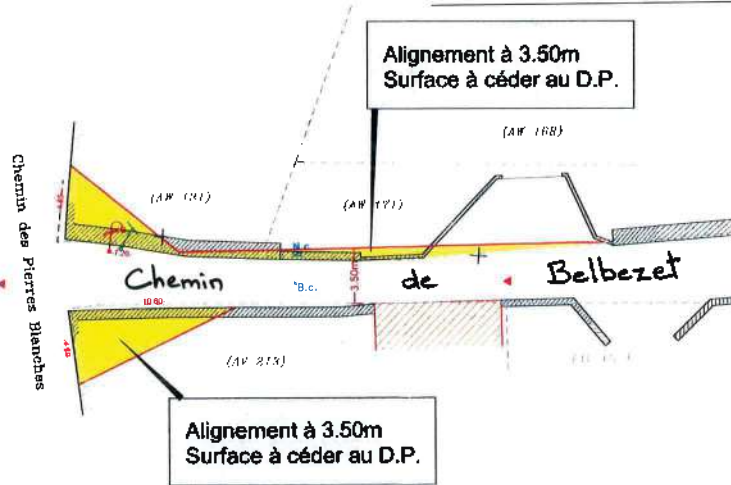
-5.92-
S.I. .S.T. .S.P.
C.C.
P.F. .M.R. .P.B.
Bne O.G.E.



-NOTA-

* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III".
* Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques sont sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU EMPLACEMENT RESERVE N° 69 Plan d'alignement de la voirie Chemin du Belbezet



Plan numérique monté
par la SELARL
Géomètres Experts Fonciers D.P.L.G.
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr

7.86 m²

**COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 70
Plan d'alignement de la voirie
Rue du Belfort**

-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver. (A.P. 124.)
Point de détail et cote altimétrique.
Contour cadastré (délimitation fiscale).
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
Superficie Indicative. S.Totale I. S.Partielle I.
Contrainte Cadastre.
Piquet Fer. Marque Bague. Piquet Bois.
Borne de l'Ordre des Échelles. Experts.

-NOTA-

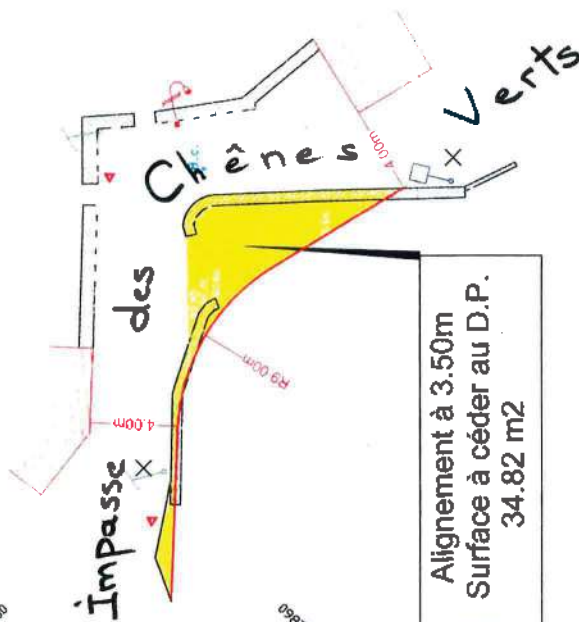
- * Les coordonnées planimétriques sont notées au système "LAMBERT III".
- * Les cotes altimétriques sont notées au Nivellement Général de la France (cotes normales).

Les altitudes des points topographiques se lisent sur le terrain ne sont pas toutes indiquées, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique mené
par la S.E.L.A.R.L. — 
Géomètres-Experts Fonciers D.P.
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr
N°123540

-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
- * Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.



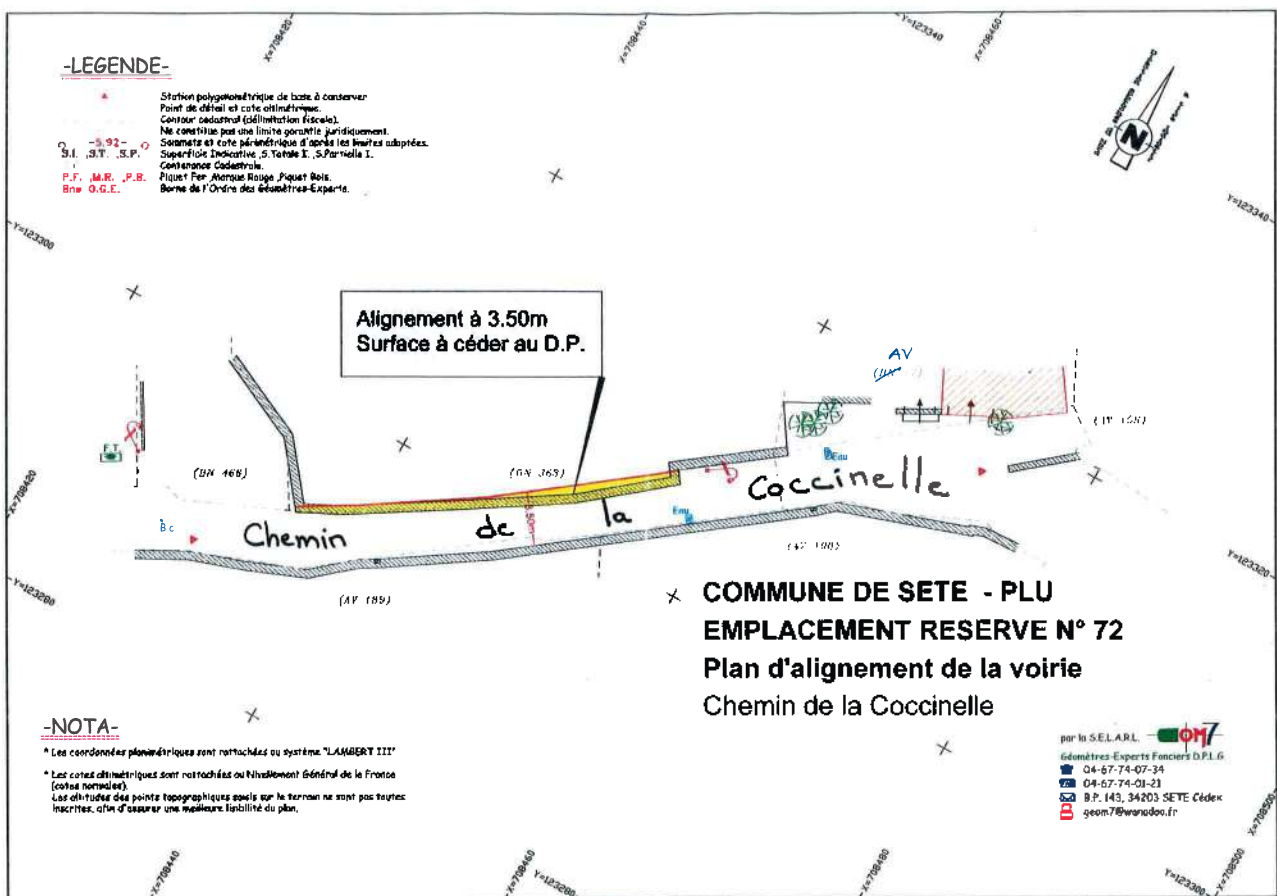
Alignement à 3.50m
Surface à céder au D.P.
34.82 m²

-LEGENDE-

- ▲ Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale).
- Ne collecter pas une limite garantie juridiquement.
- Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
- Superficie Indicative : S. Totale I., S. Partielle I.
- Contenance Cadastre.
- Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
- Borne O.G.E.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 71
Plan d'alignement de la voirie
Impasse des Chênes Verts

Plan numérique mis à jour
par la S.E.L.A.R.L. **OH7**
Géomètres Experts Fondateurs
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr



Alignement
Surface à céder au D.P.
67.73 m2



ch.

de la

Coccinelle

-LEGENDE-

- Station polygonométrique de base à conserver.
Point de détail et cote altimétrique.
Contour accidentel (délimitation fautive).
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
Superficie Indicative : 5, Totale I, 3, Partielle II.
Contenance Cadastre.
Plaque Fer Alouge Rouge, Plaque Bleue.
Borne de 1^{er} Ordre des Géomètres-Experts.

-NOTA-

*X=706 Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"

⁴ Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques soient sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique n°1012

Calendriers-Experts Énergie 1.53

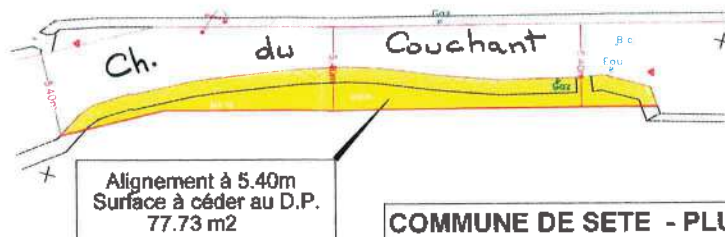
☎ 04-67-74-07-34

 01-67-74-01-21
 B.P. 143, 34203 SETE Cédex

 geom7@wanadoo.fr

-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Contour cadastre (délimitation fiscale).
 Ne constitue pas une limite juridique.
 Semences et cote planimétrique d'après les Réglés adoptées.
 Superficie Inductive, S. Telle X, S. Portelle X.
 Contenance Cadastre.
 P.F. M.R. P.B.
 Bne O.G.E.
 Pointe Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
 Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.



Alignement à 5.40m
 Surface à céder au D.P.
 77.73 m²

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 73
Plan d'alignement de la voirie
Chemin du Couchant

-NOTA-

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"

Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
 Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique monté
 par la SELARL

04-67-74-07-34
 04-67-74-01-21

B.P. 143, 34200 SETE Cédex

goona7@wanadoo.fr

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 74
Plan d'alignement de la voirie
Rue Rolland Dorgeles

CHEMIN DE L'EQUINOXE

Rue

Roland

DORGELES

Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 14.14 m²

-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Contour cadastré (démontre l'usage).
 Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
 Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
 Surface Indicative, S.Totale I., S.Partielle I.
 Contenance Cadastre.
 Alignement, Marque Rouge, Point de
 Rue de l'Ordre des Géomètres-Experts.

-NOTA-

* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "N".
 * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général (cotes normales).
 Les altitudes des points topographiques sont sur le terrain et inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Hand-drawn site plan of a property in Dorgeles. The plan shows a main road labeled "Rue Roland" and a side road labeled "DORGELES". A property is outlined in black, with a red line indicating a boundary or easement. Various utility lines are marked with colored dots and labels: "Gaz" (gas), "Eau" (water), "Fibre" (fiber), and "B.C." (possibly a building or structure). A small area is labeled "and" and another "DORGELES". A scale bar at the bottom left indicates a distance of 3.50m. The plan is dated "1/1/2023".

-NOTA-

- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III".
- Les cotes altimétriques sont rattachées au Niveau Général de la France (cotes normales).
- Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique monté
par la SELARL **geom7**
Tél : 04-67-74-07-34
Fax : 04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SÈTE Cédex
geom7@wanadoo.fr

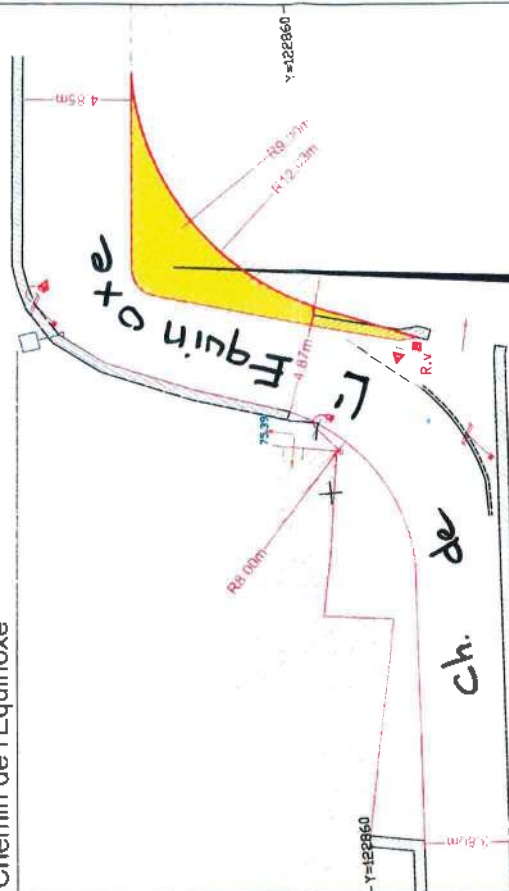
-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes alimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales). Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU EMPLACEMENT RESERVE N° 75

Plan d'alignement de la voirie

Chemin de l'Equinoxe



**Alignement avec surlargeur
Surface à céder au D.P. 27.92 m2**

-LEGENDE-

- ▲ Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote alimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale).
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
- Superficie Inductive : S. Totale I., S. Partielle I.
- Commence Cadastre.
- Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

Y=122840

X=708900

Plan numéroté mainté
par la S.E.L.A.R.L. **OM7**
Société d'Expertise Foncière et PLU
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr

-LEGENDE-

▲ 25.01 Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Contour cadastral (délimitation fiscale).
 Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
 Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
 Superficie Indicative, S.Totale I, S.Portionale I.
 Contenance Cadastre
 P.F., M.R., P.B. Plaque Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
 Bne O.G.E. Bornes de l'Ordre des Géomètres-Experts.



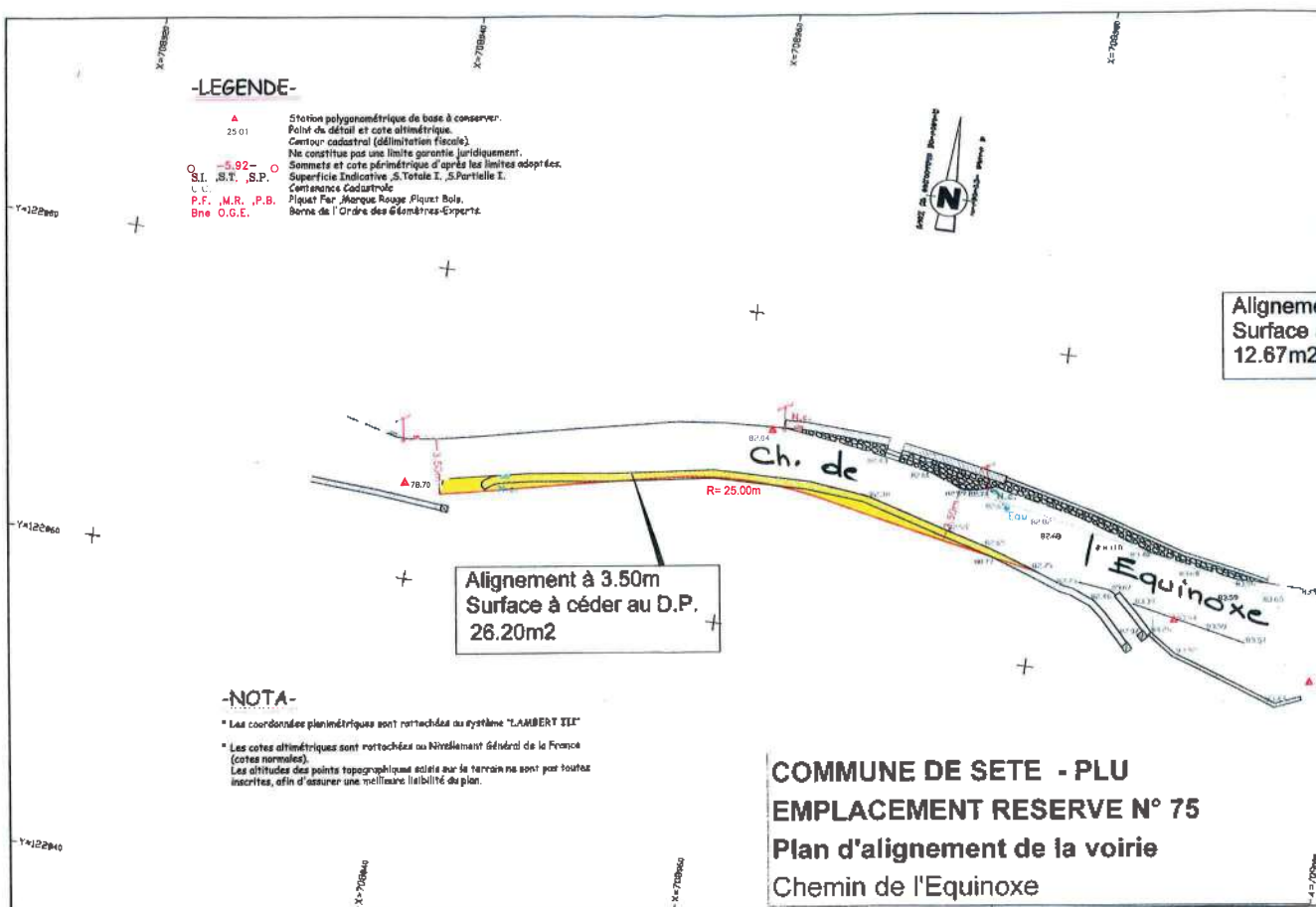
Alignement
 Surface à
 12.67m2

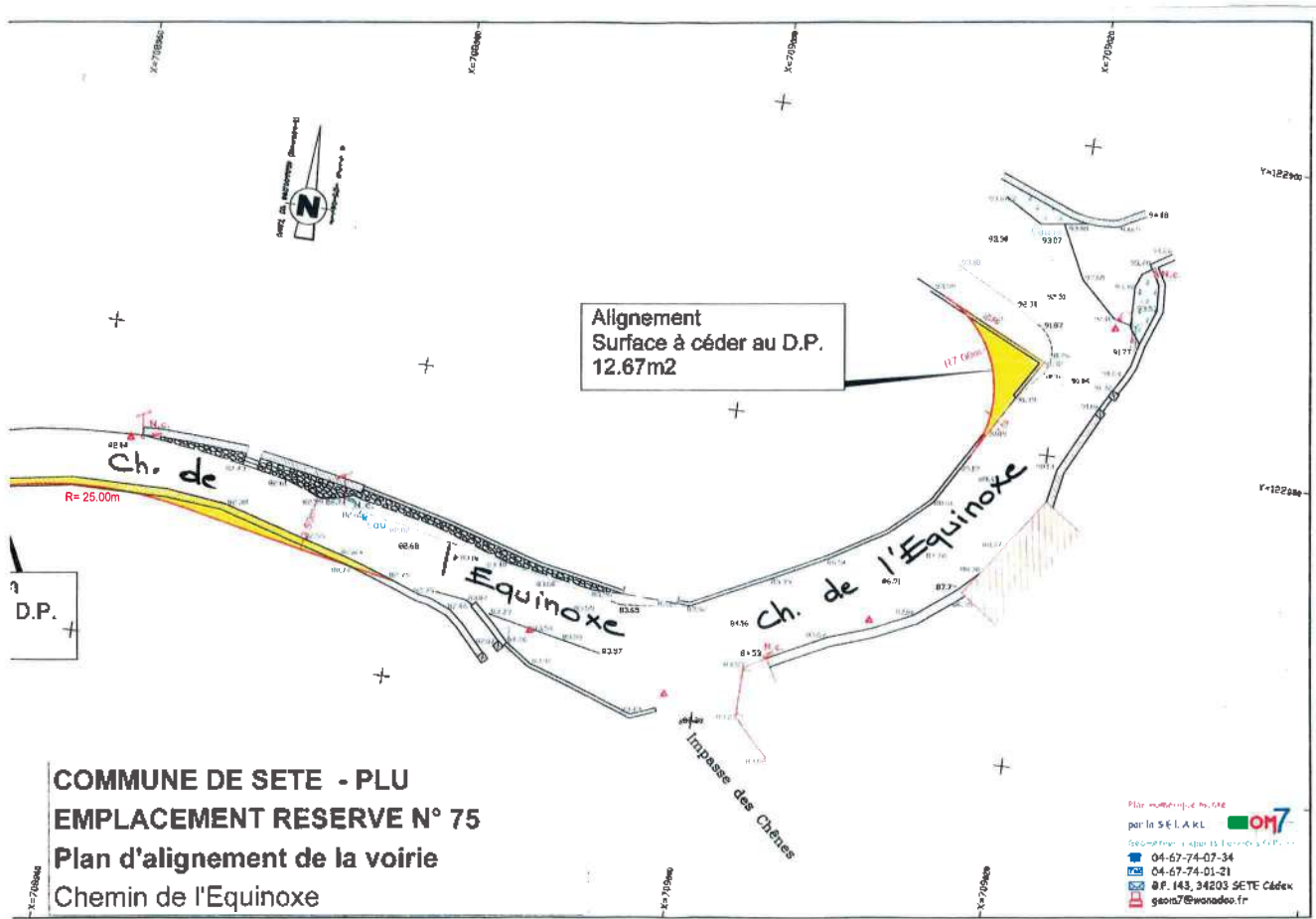
Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 26.20m2

-NOTA-

- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques relevés sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 75
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de l'Equinoxe





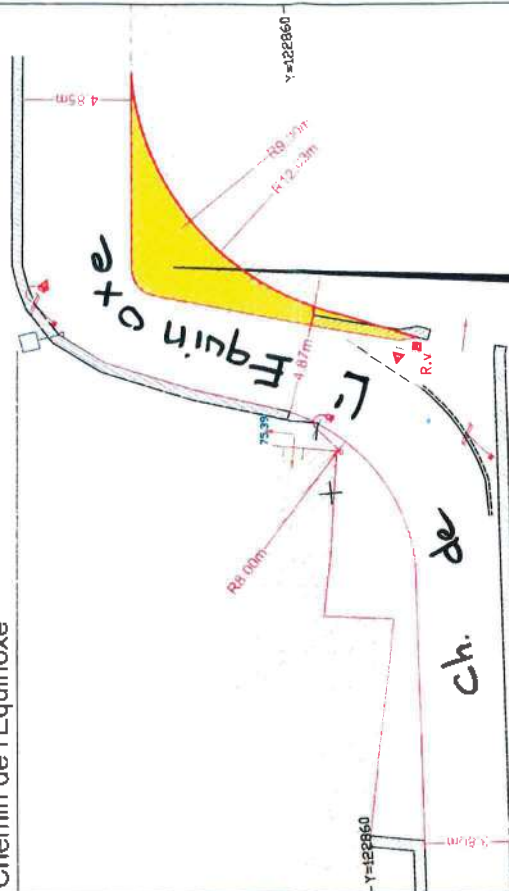
-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes alimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales). Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU EMPLACEMENT RESERVE N° 75

Plan d'alignement de la voirie

Chemin de l'Equinoxe



**Alignement avec surlargeur
Surface à céder au D.P.
27.92 m2**

-LEGENDE-

- ▲ Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote alimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale).
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
- Superficie Inductive : S. Totale I., S. Partielle I.
- Convergence Cadastre.
- Piquet Fer : Marque Rouge, Piquet Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

Y=122840

X=708900

Plan numéroté mainté
par la S.E.L.A.R.L. **OM7**
Société d'Expertise Immobilière
04-67-74-07-34
04-67-74-01-21
B.P. 143, 34203 SETE Cédex
geom7@wanadoo.fr

-LEGENDE-

▲ 25.01 Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Contour cadastral (délimitation fiscale).
 Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
 Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
 Superficie Indicative, S.Totale I, S.Partialle I.
 Contenance Cadastre
 P.F., M.R., P.B. Plaque Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
 Bne O.G.E. Bornes de l'Ordre des Géomètres-Experts.



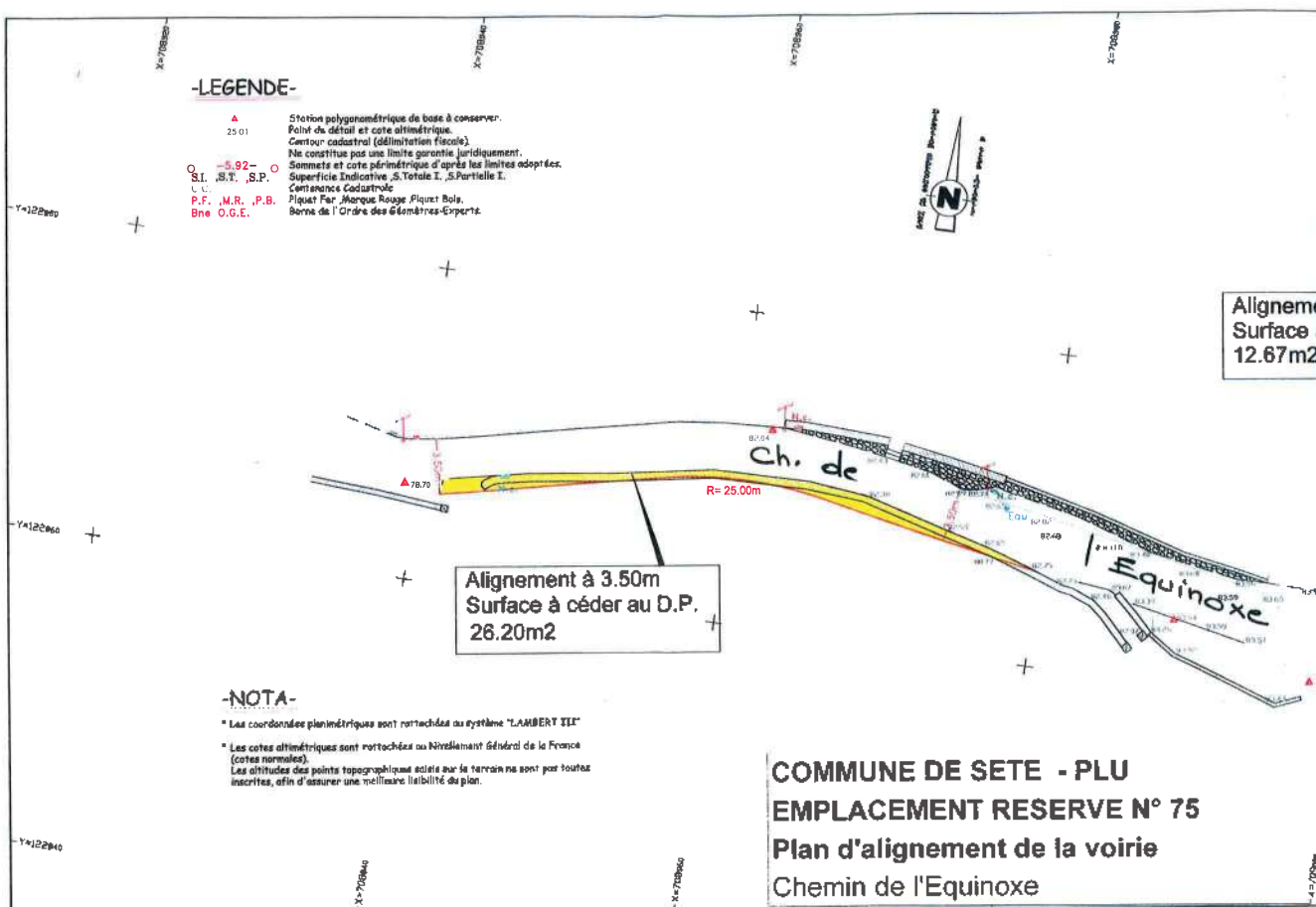
Alignement
 Surface
 12.67m2

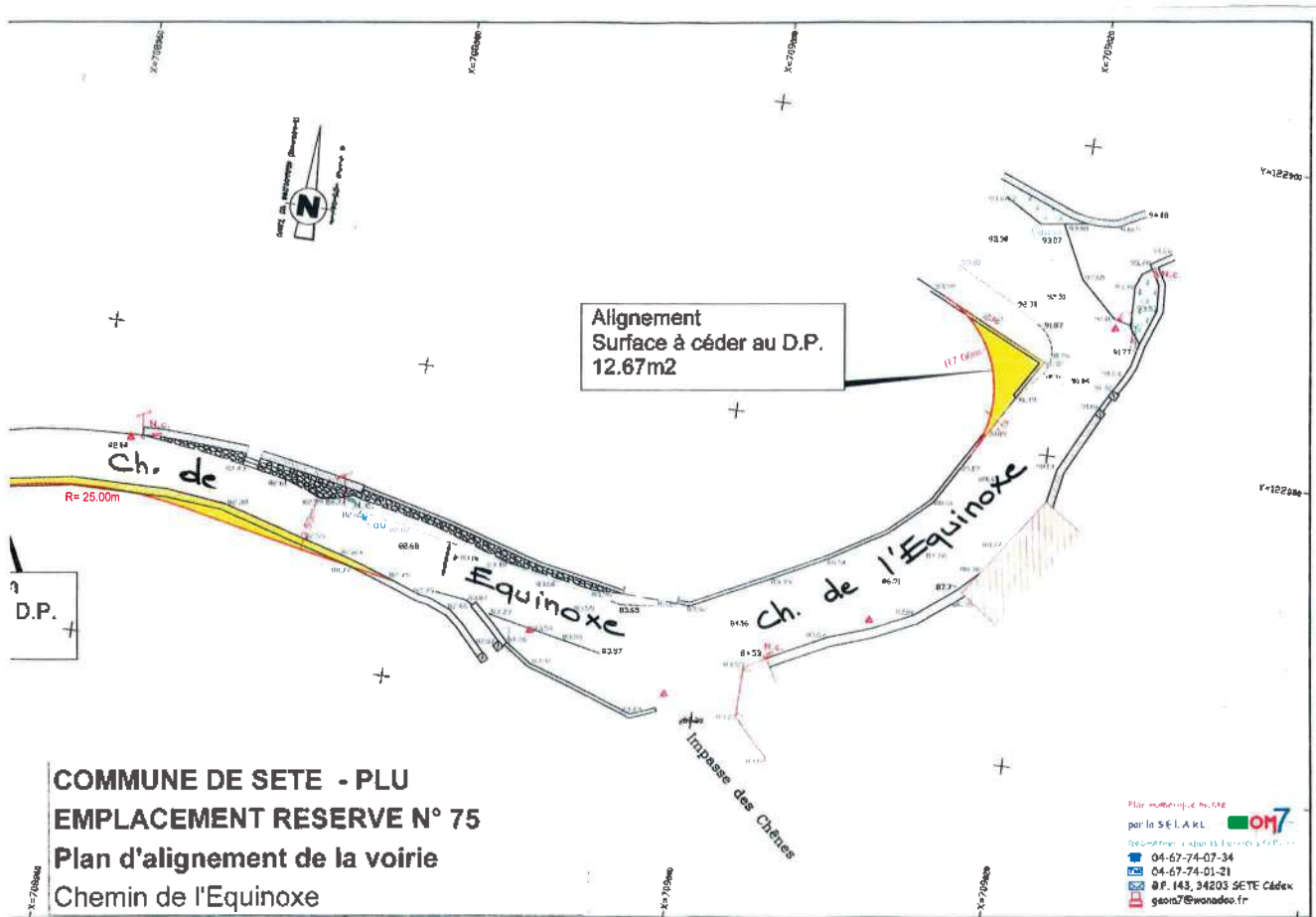
Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 26.20m2

-NOTA-

- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques cités sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 75
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de l'Equinoxe





-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Centre cadastral (délimitation fiscale).
 Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
 Sommet et cote planimétrique d'après les limites cadastrales.
 Superficie Inductive : S.Totale I, S.Partielle I.
 Contenance Cadastre.
 P.F., M.R., P.B.
 Bne O.G.E.

Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 12.06 m2

Ch. de la Frigoule

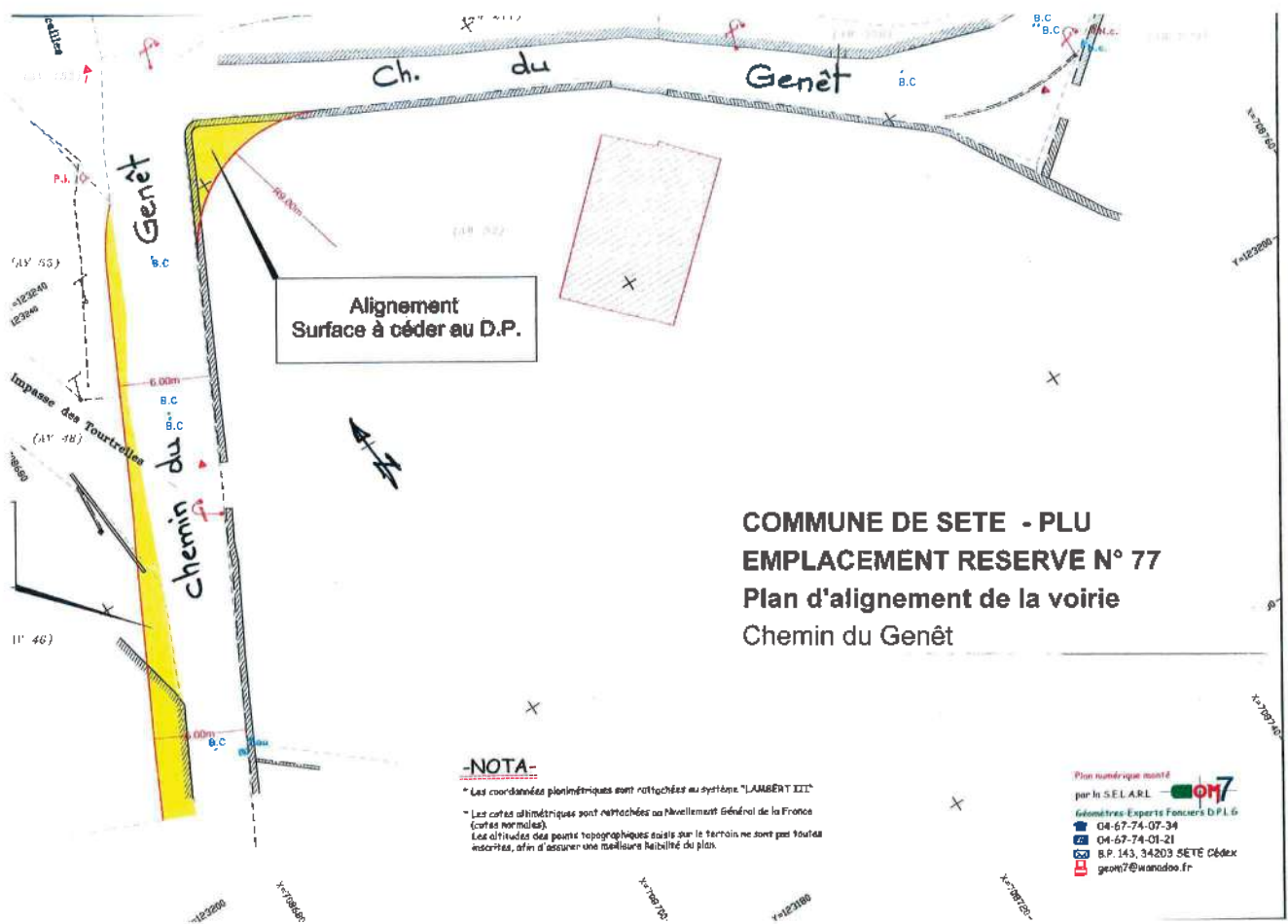
COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 76
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Frigoule

-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
 Les altitudes des points topographiques alignés aux le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numérique monté
 par la S.E.L.A.R.L.

Geomètres-Experts Fonciers D.P.L.G
 04-67-74-07-34
 04-67-74-01-21
 B.P. 143 34203 SETE Cédex
 geomp7@wanadoo.fr



Station polygonométrique de base à conserver.
Point de détail et cote altimétrique.
Contour cadastral (délimitation fiscale).
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
Superficie Indicative. S.Totale I., S.Partielle I.
Contenance Cadastre.
Piquet Fer Marqué Rouge Piquet Bois.
Bornes de l'Ordre des Géomètres-Experts.

Station polygonométrique de base à conserver.

Point de détail et cote altimétrique.

Contour cadastral (délimitation fiscale)

Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.

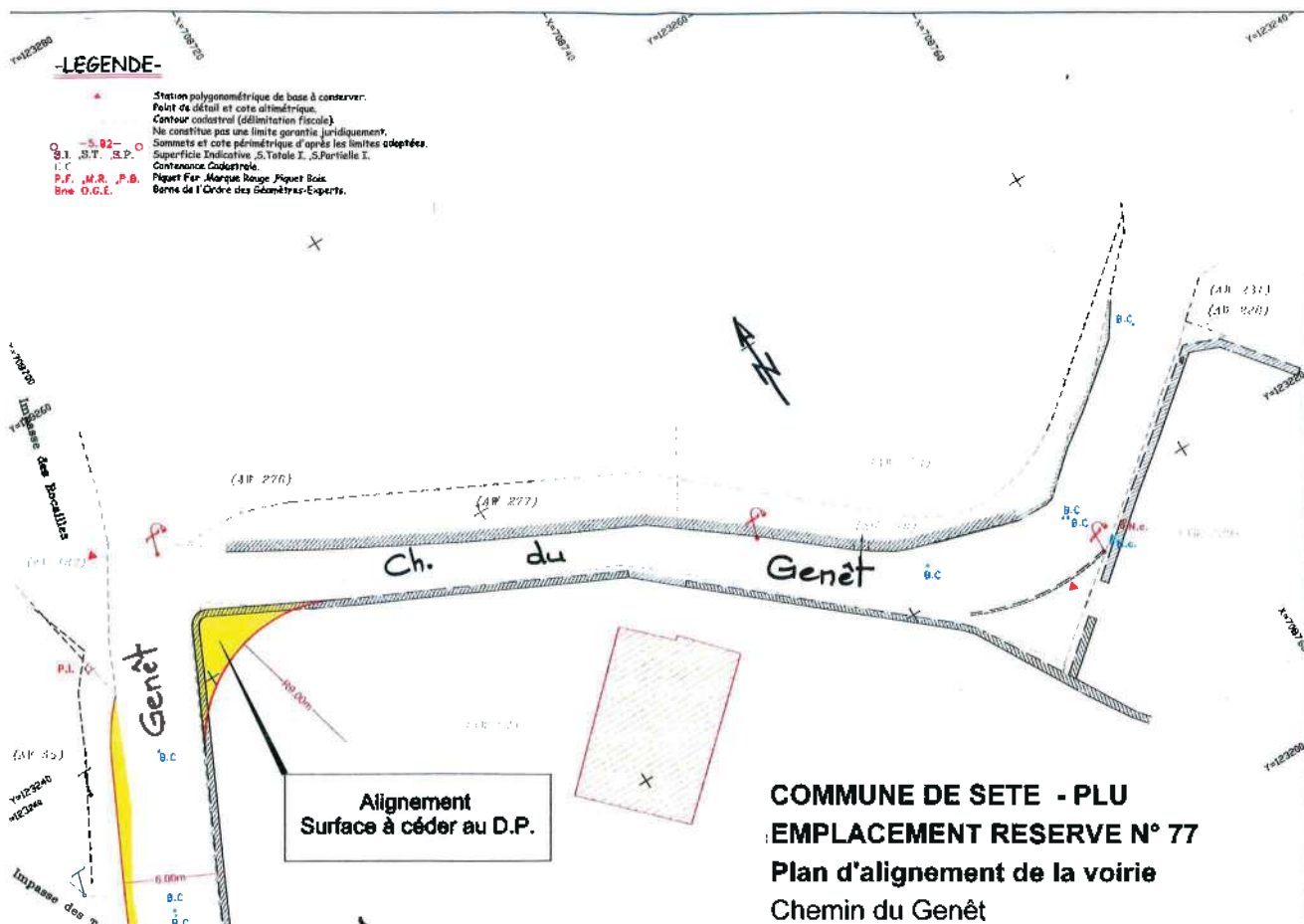
Sommets et cote périmétrique d'après les limites adoptées.

Superficie Indicative S.Totale I. S.Partielle I.

Confidence Control

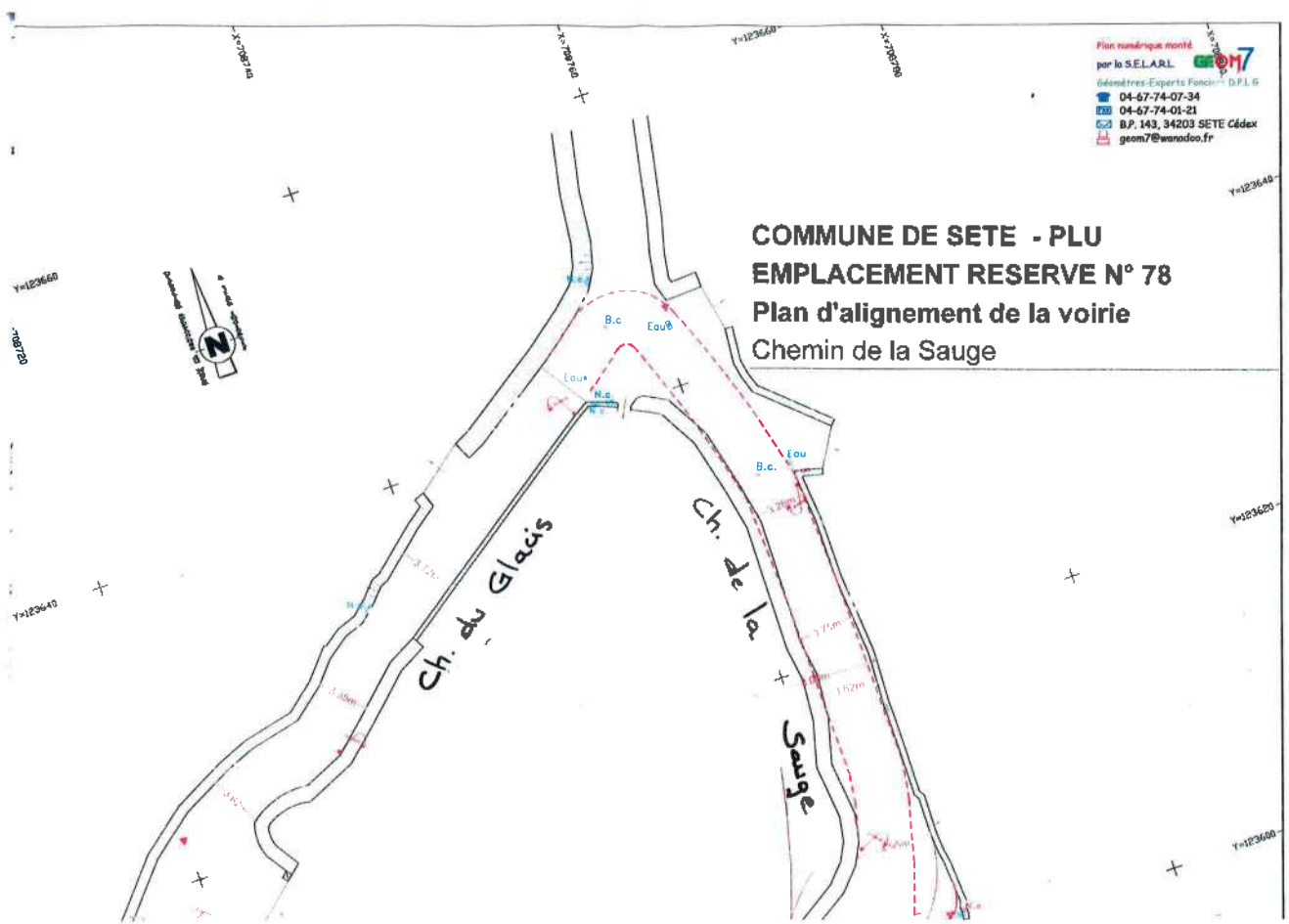
Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.

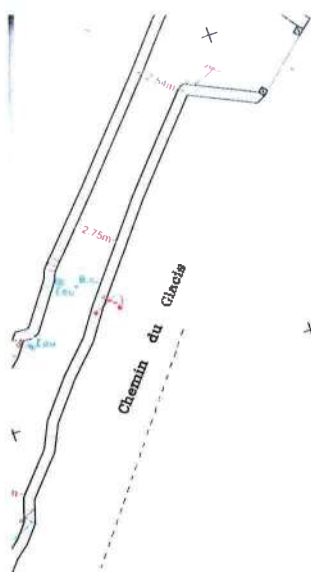
Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts



Plan numérique mis à jour
par la S.E.L.A.R.L. **geom7**
Géomètres Experts Foncier D.P.L.G.
☎ 04-67-74-07-34
☎ 04-67-74-01-21
📮 B.P. 143, 34203 SETE Cédex
✉ geom7@wanadoo.fr

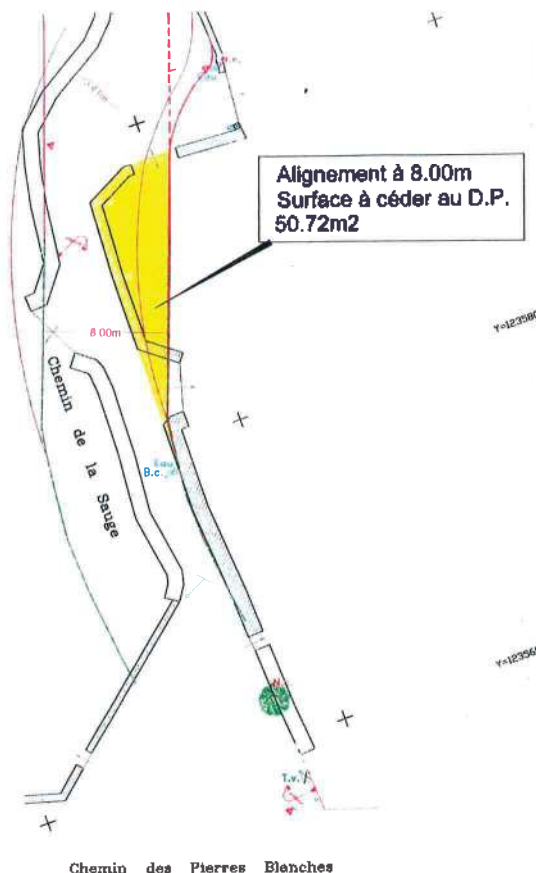
COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 78
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Sauge





COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 78
Plan d'alignement de la voirie
Chemin de la Sauge

ee Blanches



COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 79
Plan d'alignement de la voirie
Impasse de la Grenouille

-LEGENDE-

- ▲ Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale).
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- S.I. : S.T. : S.P. : Sommet et cote planimétrique d'après les limites adoptées.
- Superficie Indicative : S.Totale : S.Pertinelle : S.
- Contenance Cadastre.
- P.F. : M.R. : P.B. : Piquet For. Marque Rouge, Piquet Bois.
- Bne : O.S.E. : borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 21.99m²

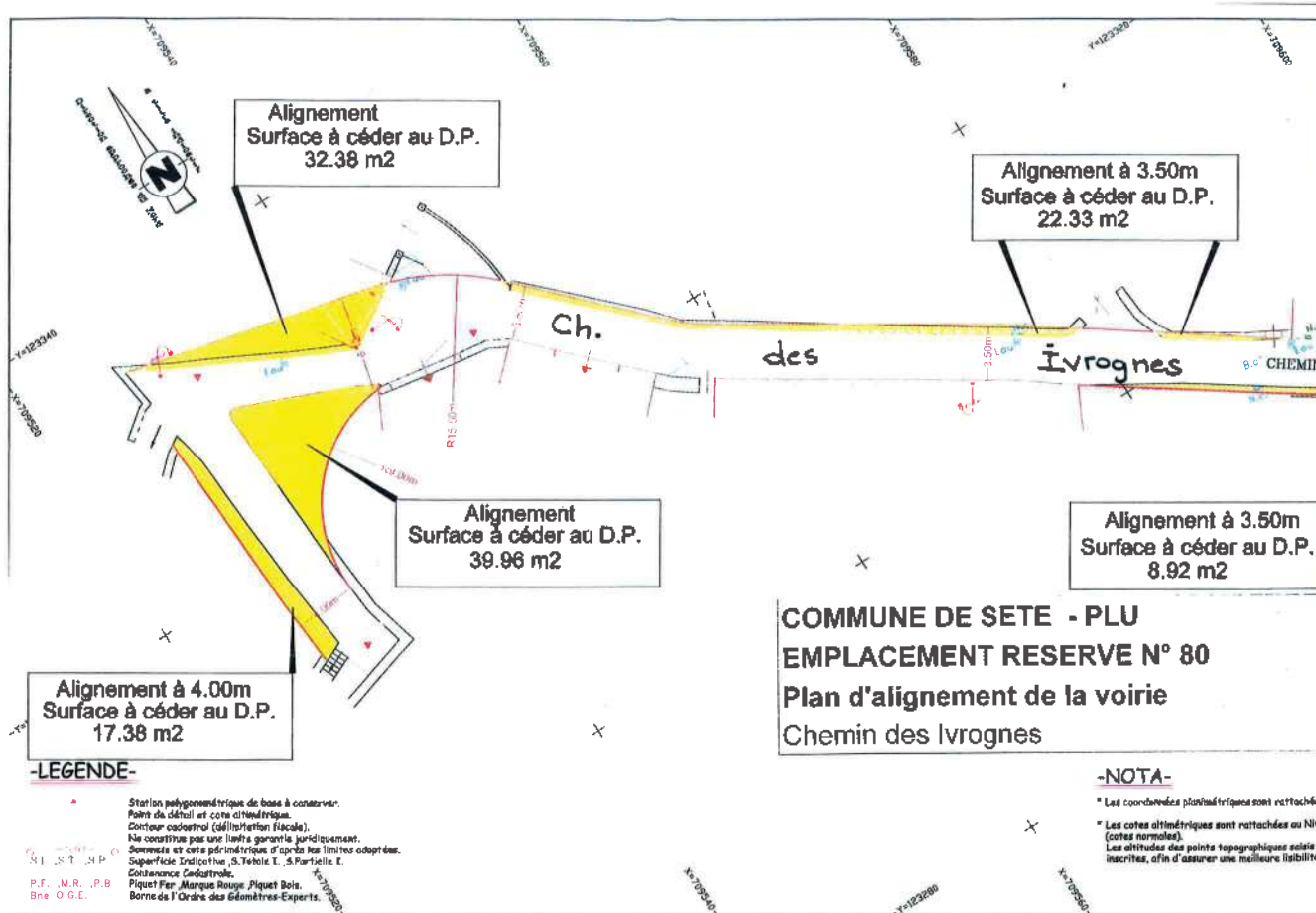
Impasse de la Grenouille

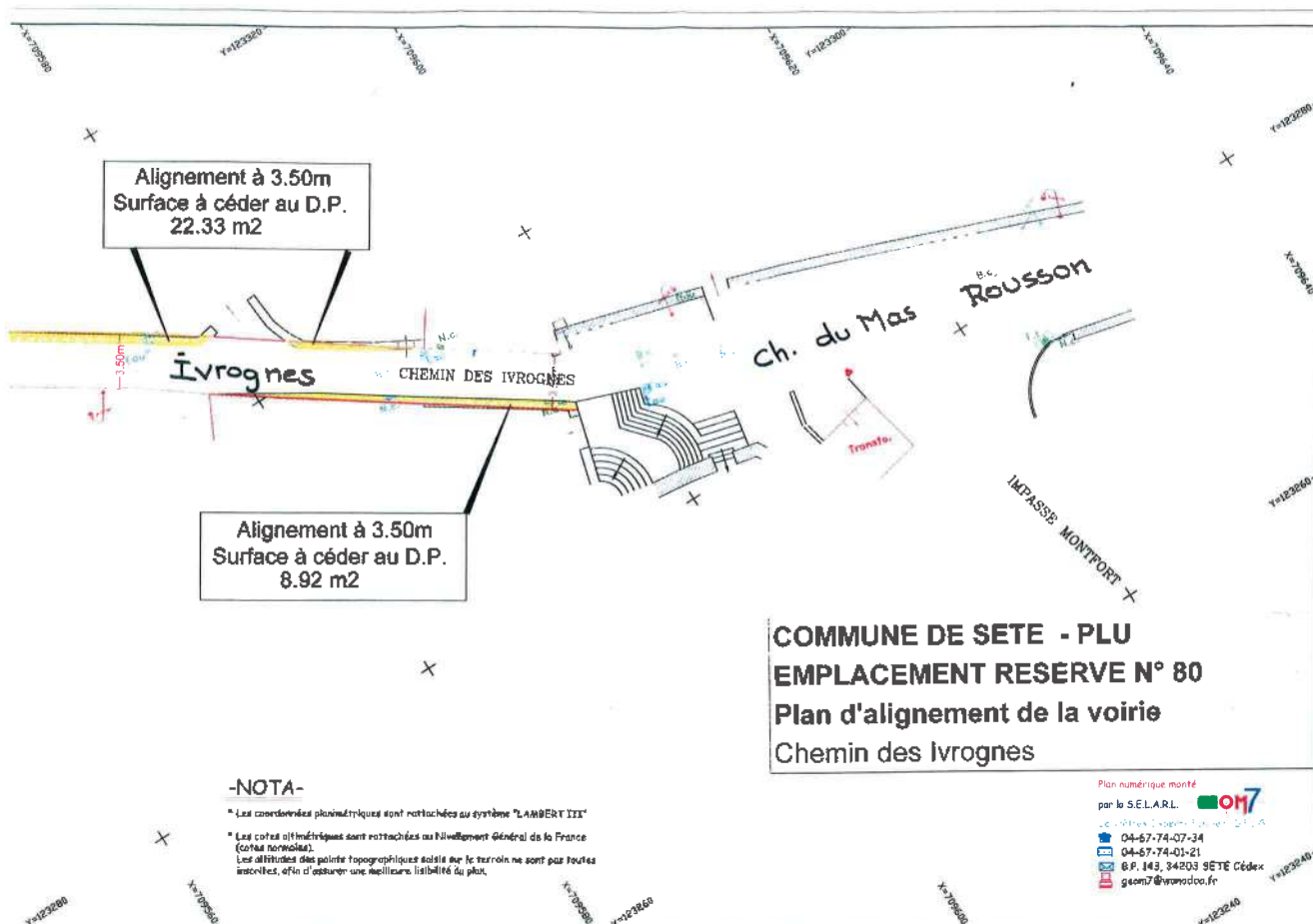
Alignement à 3.50m
 Surface à céder au D.P.
 35.84m²

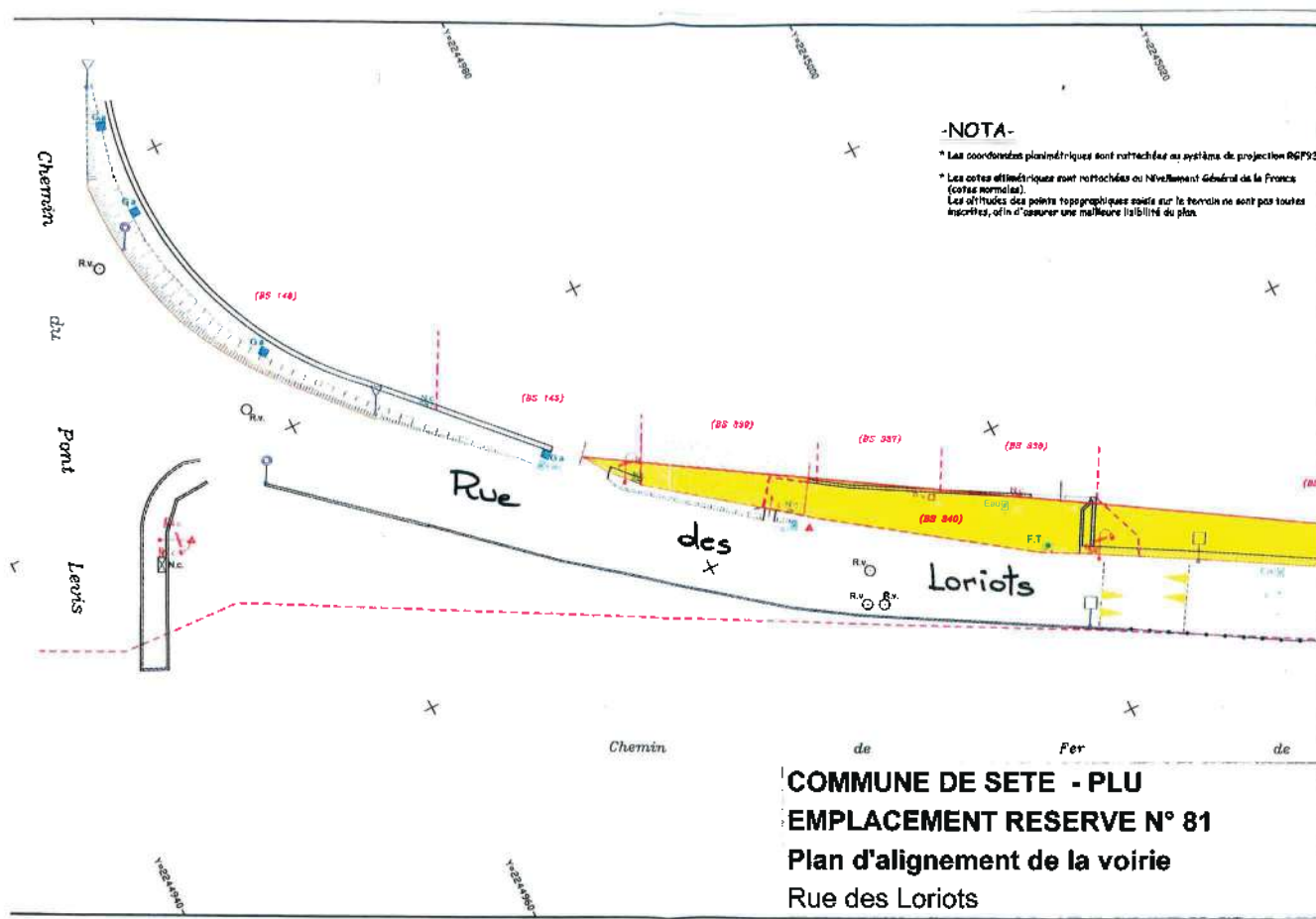
-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
- Les altitudes des points topographiques sont sur le terrain ne sont pas toutes mesurées, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

Plan numéroté sous le
 par le S.E.L.A.R.I.
 04-67-74-07-34
 04-67-74-01-21
 B.P. 143, 34200 SETE Cédex
 geam7@seasdon.fr







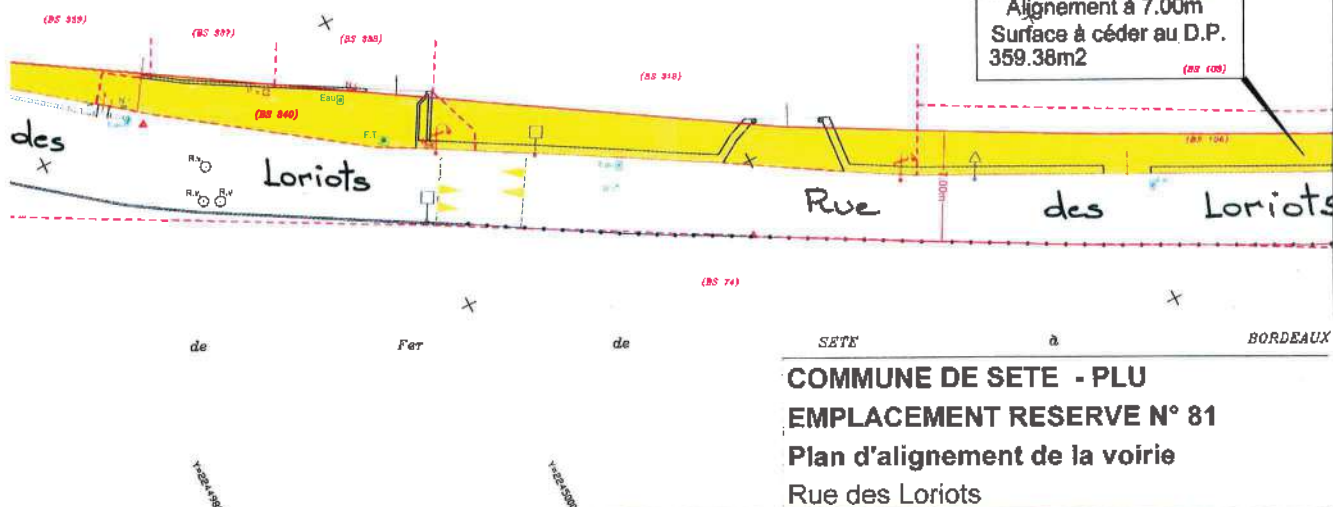
-NOTA-

* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système de projection RGF93 zone 2 (CC43)

* Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
Les altitudes des points topographiques relevés sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.



Alignement à 7.00m
Surface à céder au D.P.
359.38m²



COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 81
Plan d'alignement de la voirie
Rue des Loriots

-LEGENDE-

Station polygonométrique de base à conserver.
Point de détail et cote altimétrique.
Contour cadastre (délimitation fiscale), donné à
Ne constitue pas une limite garantie juridiquement
Sommet et cote périmétrique donnés à titre in
Ne constitue pas une cote garantie juridiquement
Superficie Indicateur, S.Totale I, S.Partielle I
Contenance Cadastre.
Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.
Limites considérées comme bornes
Présomption d'appartenance
Présomption de mitoyenneté

Alignement à 7.00m
Surface à céder au D.P.
359.38m²

Rue des Loriots

Rue

SETE

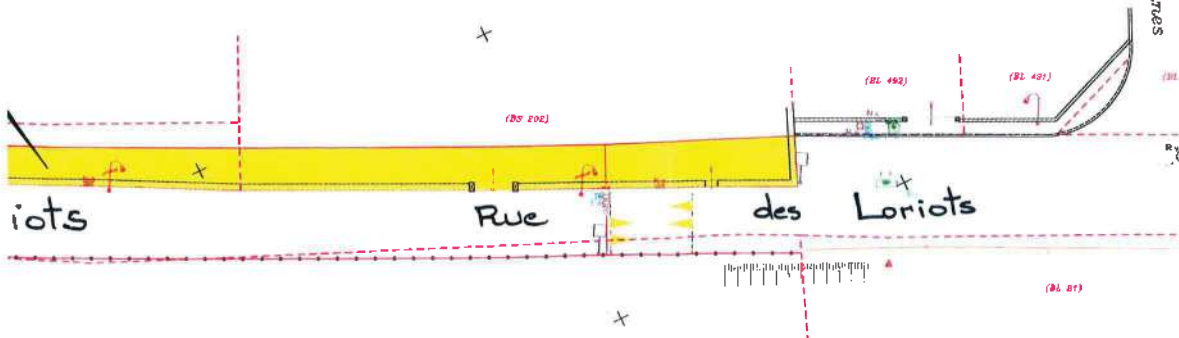
BORDEAUX

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 81
Plan d'alignement de la voirie
Rue des Loriots

-LEGENDE-

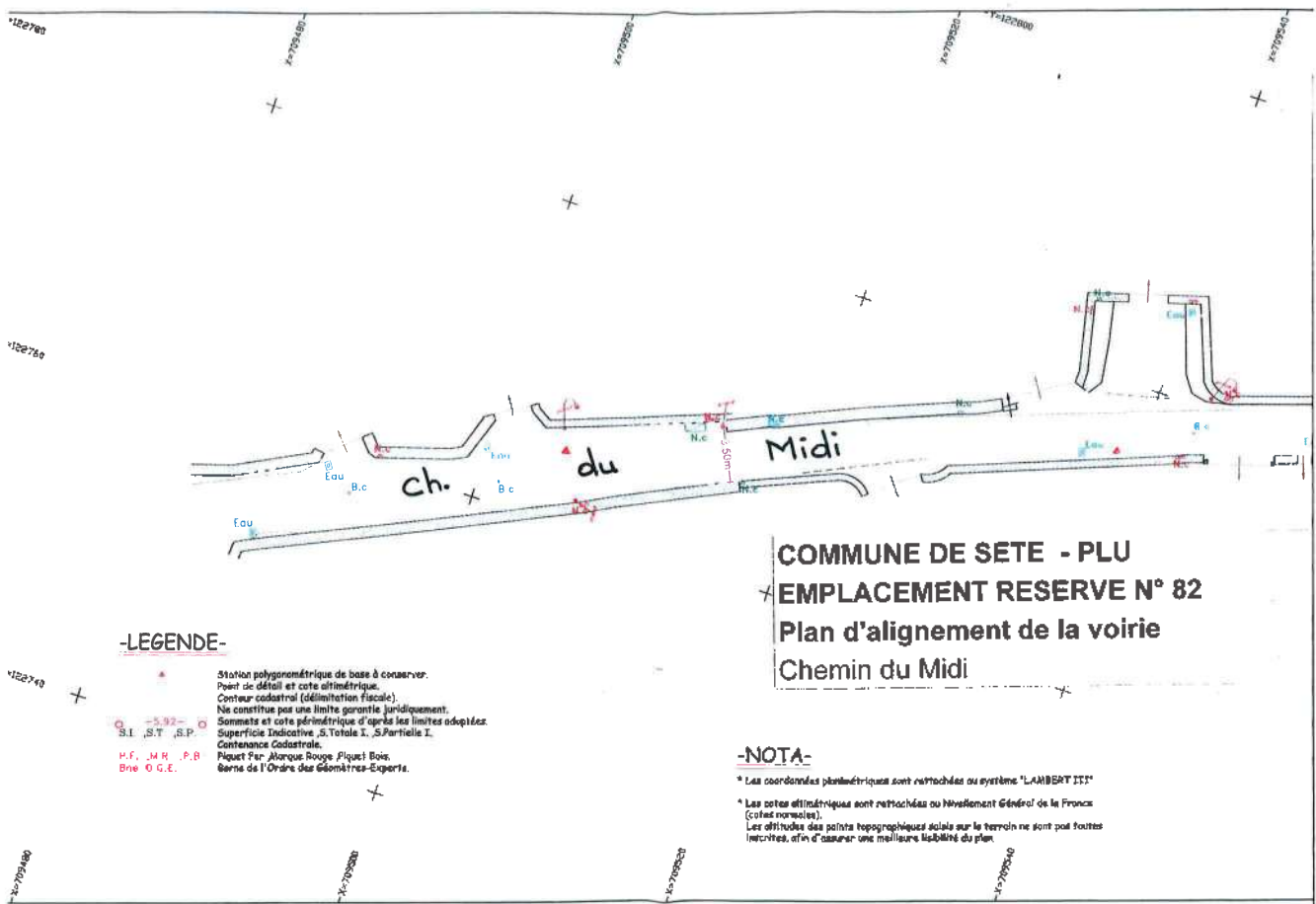
- Station polygonométrique de base à conserver.
- Point de détail et cote altimétrique.
- Contour cadastral (délimitation fiscale), donné à titre indicatif.
- Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
- Sommets et cote périmétrique donnés à titre indicatif.
- Ne constitue pas une cote garantie juridiquement.
- Superficie Indicative : S. Totale I, S. Partielle I.
- Contenance Cadastre.
- Piquet Fer, Marque Rouge, Piquet Bois.
- Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.
- Limites considérées comme bornées.
- Présomption d'appartenance.
- Présomption de mitoyenneté.

Rue des Tadornières



RDEAUX

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 81
Plan d'alignement de la voirie
Rue des Loriots



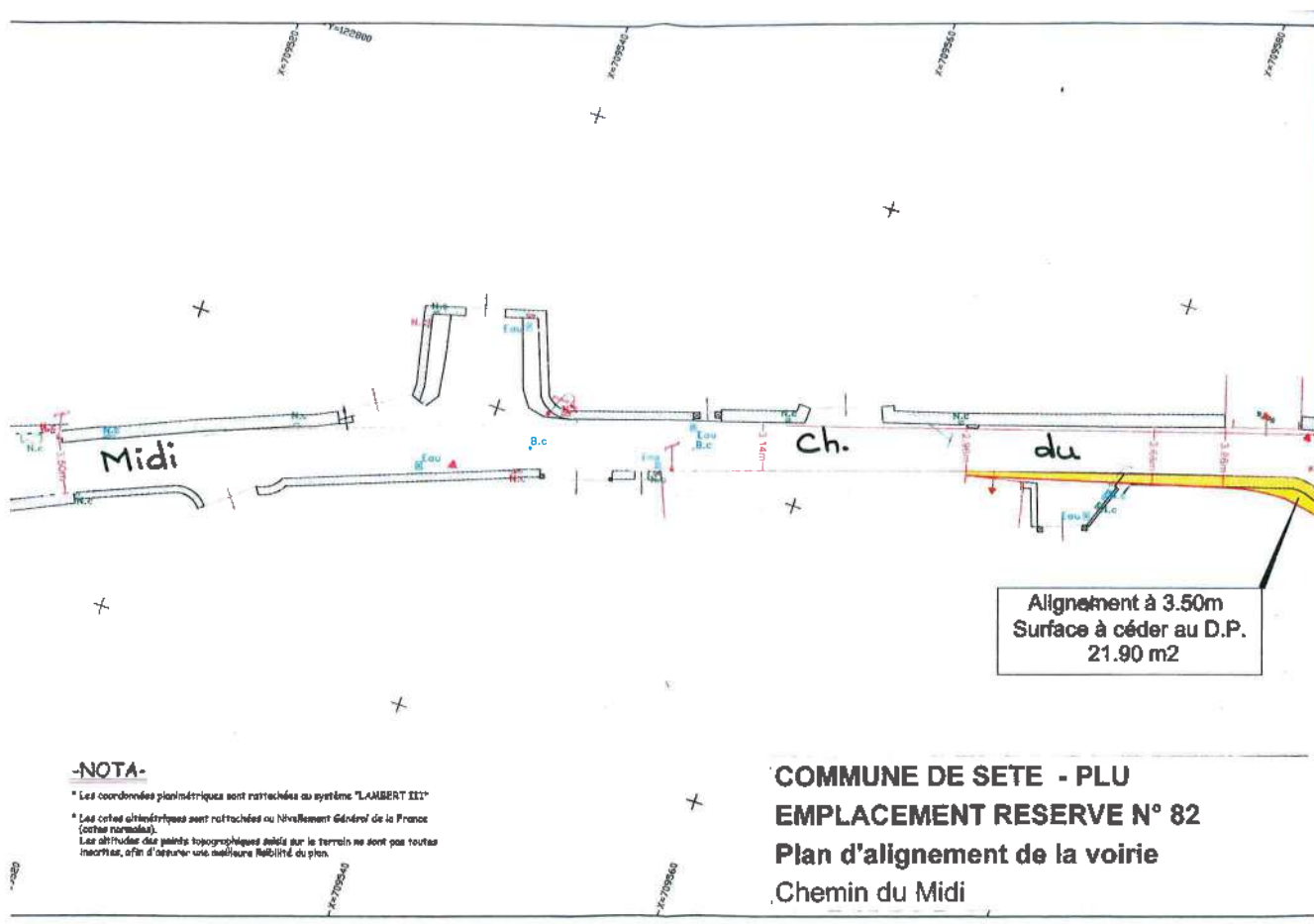
-LEGENDE-

* Station polygonométrique de base à conserver.
 Point de détail et cote altimétrique.
 Contour cadastral (délimitation fiscale).
 Ne constitue pas une limite garantie juridiquement.
 Sommet et cote périmétrique d'après les limites adoptées.
 Surface Indicative, S.Totale I., S.Partielle I.
 Contenance Cadastre.
 Piquet Par Marque Rouge Piquet Bois.
 Borne de l'Ordre des Géomètres-Experts.

COMMUNE DE SETE - PLU
*** EMPLACEMENT RESERVE N° 82**
Plan d'alignement de la voirie
Chemin du Midi

-NOTA-

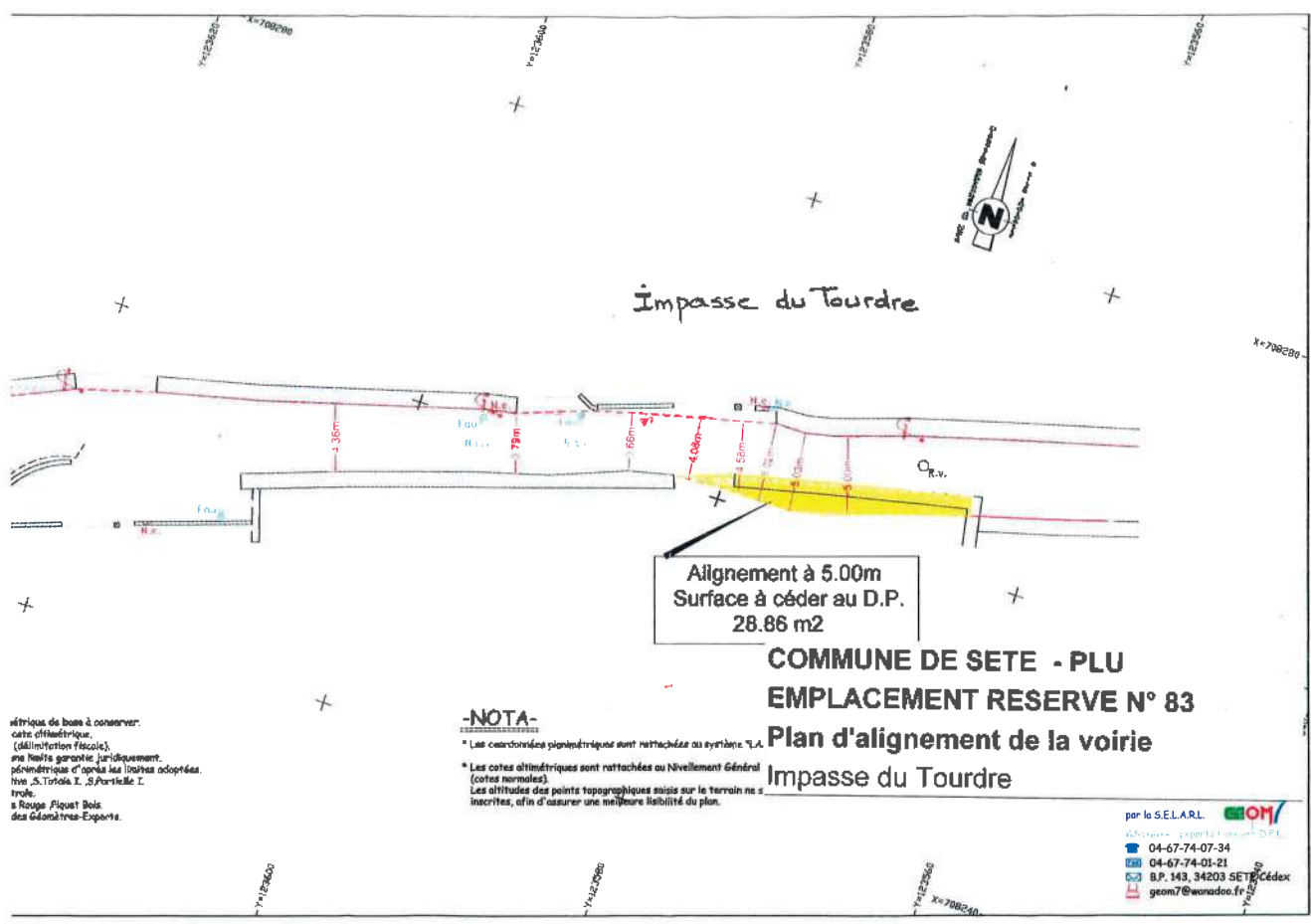
* Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III".
 * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
 Les altitudes des points topographiques sont sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.



-NOTA-

- * Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système "LAMBERT III"
 - * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général de la France (cotes normales).
- Les altitudes des points topographiques relevés sur le terrain ne sont pas toutes inscrites, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 82
Plan d'alignement de la voirie
Chemin du Midi



Impasse du Tourdre

Alignement à 5.00m
Surface à céder au D.P.
28.86 m2

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 83
Plan d'alignement de la voirie
Impasse du Tourdre

-NOTA-

- * Les cotes horizontales planimétriques sont rattachées au système "L.A."
- * Les cotes altimétriques sont rattachées au Nivellement Général (cotes normales). Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne s'inscrivent, afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan.

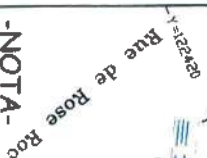
altimétriques de base à conserver.
cote altimétrique.
(délimitation fiscale).
en vertu garantie juridiquement.
périmétrique d'après les limites adoptées.
Nive. S. Turcia X. S. Particelle I.
trois.
Rouge. Piquet Bois.
des Géomètres-Experts.

par la SELARL **geom7**
Géomètres - experts France D.P.L.
☎ 04-67-74-07-34
📠 04-67-74-01-21
📍 B.P. 143, 34203 SETE Cedex
📧 geom7@wanadoo.fr

709340-X

-

Alignement
Surface à céder au D.P.
7.53 m2



-NOTA-

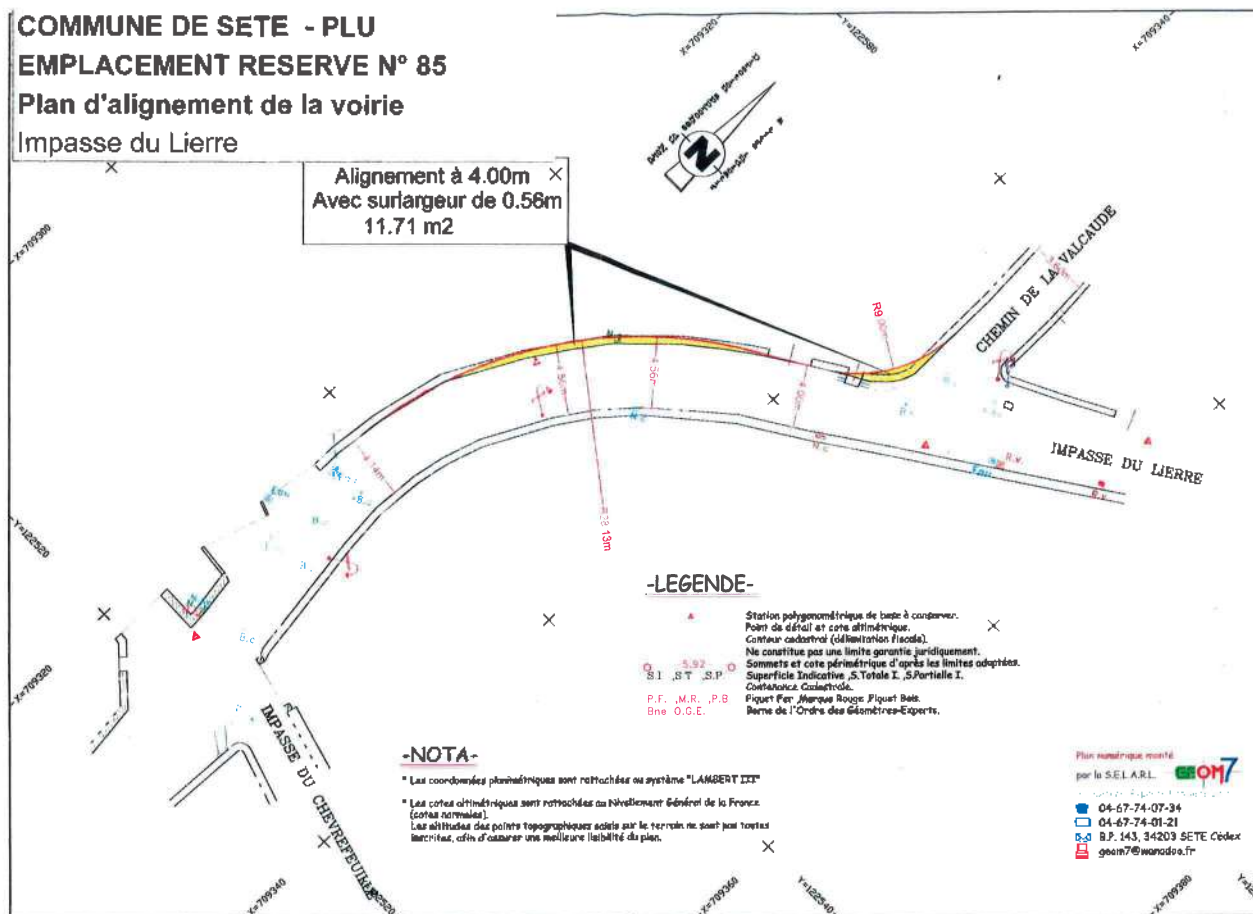
COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 84
Plan d'alignement de la voirie

Chemin de la Valcaude

Geomètres-Experts Fonciers D.F.L.G.

COMMUNE DE SETE - PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 85
Plan d'alignement de la voirie
Impasse du Lierre

Alignement à 4.00m
 Avec surlargeur de 0.56m
 11.71 m²





BILICKI - DHOMBRES - OSMO

Géomètres Experts

134, Rue de Font Caude

34080 MONTPELLIER

Tél : 04.67.061.061 - Fax : 04.67.061.062

E-Mail : montpellier@dgema.fr

des Géomètres Experts méditerranéens associés



Rue Salvador ALLENDE

PLAN D'ALIGNEMENT

**COMMUNE DE SETE – PLU
EMPLACEMENT RESERVE N° 86
Plan d'alignement de la voirie
Rue Salvador Allendé**



Département de l'Hérault
Commune de Sète

Date : 1 Juillet 2013

Dossier :

Echelle : 1/ 200

Terrain	Bureau	Validé
LR	AF	A.FUZERE

Historique

Indice	date	modification	Terrain	Bureau	Validé
A	01/08/13	Livraison initiale	LR	AF	A.FUZERE
B	07/08/13	Alignement		TR	J.GUILLO

Fichier :

Alignement
Surface à céder au D.P.
12.28 m²

Alignement
Surface à céder au D.P.
63.84 m²

Alignement
Surface à céder au D.P.
52.58 m²

Alignement
Surface à céder au D.P.
38.68 m²

